



TRANSAT A.T. INC.  
PREMIER RAPPORT TRIMESTRIEL  
Période terminée le 31 janvier 2012

**Relations avec les investisseurs**  
M. Denis Pétrin  
Vice-président, finances et administration  
et chef de la direction financière  
[relationsinvestisseurs@transat.com](mailto:relationsinvestisseurs@transat.com)

**Symboles boursiers**  
TSX : TRZ.B, TRZ.A

## RAPPORT DE GESTION

Le présent rapport de gestion passe en revue l'exploitation de Transat A.T. inc., sa performance et sa situation financière pour le trimestre clos le 31 janvier 2012, par rapport au trimestre clos le 31 janvier 2011.

Tel qu'expliqué dans la section *Transition aux IFRS*, les principes comptables généralement reconnus (« PCGR ») du Canada qui étaient utilisés pour préparer les états financiers consolidés de la société ont été remplacés le 1<sup>er</sup> novembre 2011 par les Normes internationales d'information financières (« IFRS »). Depuis cette date, la société prépare ses états financiers conformément aux IFRS. Les données comparatives de 2011 ont également été redressées. Ce rapport de gestion doit être lu avec les états financiers audités de l'exercice clos le 31 octobre 2011, les notes y afférentes et le rapport annuel de 2011, y compris le rapport de gestion et la section sur les risques et incertitudes. Il devrait également être lu avec les informations sur les ajustements aux données comparatives de 2011 suivant l'adoption des IFRS, lesquels sont expliqués à la note 14 des états financiers consolidés intermédiaires condensés non audités pour le trimestre clos le 31 janvier 2012. L'objet du présent document est de présenter une mise à jour, à la suite du premier trimestre, de l'information présentée dans le rapport de gestion de notre rapport annuel de 2011. Les risques et incertitudes énoncés dans ce dernier sont intégrés aux présentes par renvoi et demeurent en substance inchangés. L'information présentée dans ce rapport de gestion est datée du 14 mars 2012. Vous trouverez de plus amples renseignements à notre sujet dans le site Web de Transat à l'adresse [www.transat.com](http://www.transat.com) et dans le site SEDAR à l'adresse [www.sedar.com](http://www.sedar.com), dont les lettres d'attestation pour le trimestre clos le 31 janvier 2012 et la notice annuelle pour l'exercice clos le 31 octobre 2011.

Ce rapport de gestion présente parfois des mesures financières non normalisées selon les IFRS. Se référer à la section *Mesures financières non normalisées selon les IFRS* pour plus de détails. Tous les montants présentés dans ce rapport de gestion sont exprimés en dollars canadiens, à moins d'indication contraire. Les expressions « Transat », « nous », « notre », « nos » ou la « société », sauf indication contraire, désignent Transat A.T. inc. et ses filiales.

### AVERTISSEMENT EN CE QUI CONCERNE LES DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

Le présent rapport de gestion contient certaines déclarations prospectives à l'égard de la société. Ces déclarations prospectives se reconnaissent à l'emploi de termes et d'expressions comme « s'attendre à », « anticiper », « planifier », « croire », « estimer », « avoir l'intention de », « viser », « projeter », « prévoir », ainsi que des formes négatives de ces termes et d'autres expressions semblables, y compris les renvois à des hypothèses. Toutes ces déclarations sont faites conformément aux lois sur les valeurs mobilières canadiennes en vigueur. Ces déclarations peuvent porter, sans toutefois s'y limiter, sur des observations concernant les stratégies, les attentes, les activités planifiées ou les actions à venir.

Les déclarations prospectives sont, de par leur nature, assujetties à des risques et incertitudes qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent grandement de ceux envisagés dans ces déclarations prospectives. Les résultats qui y sont présentés peuvent donc différer sensiblement des résultats réels pour diverses raisons comprenant, sans toutefois s'y limiter, les conditions météorologiques extrêmes, les prix du carburant, les conflits armés, les attentats terroristes, les conditions du secteur du marché et de l'économie en général, l'apparition de maladies, l'évolution de la demande compte tenu du caractère saisonnier du secteur, la capacité de réduire les coûts d'exploitation et les effectifs, les relations de travail, les négociations collectives et les conflits de travail, les questions de retraite, les taux de change et d'intérêt, la disponibilité du financement dans le futur, l'évolution de la législation, des développements ou procédures réglementaires défavorables, les litiges en cours et les poursuites intentées par des tiers, ainsi que d'autres risques expliqués en détail de temps à autre dans les documents d'information de la société.

Le lecteur est prié de noter que la liste des facteurs précités ne comprend pas tous les facteurs susceptibles d'avoir une incidence sur les déclarations prospectives de la société. Le lecteur est également prié d'examiner attentivement ces facteurs, ainsi que d'autres facteurs, et de ne pas se fier indûment aux déclarations prospectives.

Lorsqu'elle a fait des déclarations prospectives dans le présent rapport de gestion, la société a fait un certain nombre d'hypothèses sur l'économie, le marché, les activités, la situation financière, les opérations et les déclarations prospectives.

À titre d'exemples de déclarations prospectives citons, sans toutefois s'y limiter, la déclaration concernant :

- La perspective selon laquelle la société sera en mesure de s'acquitter de ses obligations au moyen des fonds dont elle dispose, des flux de trésorerie provenant de l'exploitation et d'emprunts sur ses facilités de crédit existantes.
- La perspective selon laquelle la société prévoit des résultats qui pourraient être légèrement inférieurs à l'an passé au deuxième trimestre et que les efforts de réduction de coûts devraient être annulés par la hausse des prix du carburant.

En faisant cette déclaration, la société a supposé que les tendances sur les prix se poursuivront jusqu'à la fin de la saison, que les réservations se poursuivront selon les tendances indiquées, que les prix du carburant, les coûts et le dollar par rapport aux devises européennes et américaine demeureront stables, que les hypothèses utilisées pour évaluer les titres détenus dans des PCAA se matérialiseront, que les facilités de crédit continueront d'être disponibles comme par le passé, et que la direction continuera de gérer les fluctuations de trésorerie pour financer ses besoins en fonds de roulement. Si ces hypothèses se révèlent incorrectes, les résultats réels et les développements pourraient différer considérablement de ceux envisagés dans les déclarations prospectives contenues dans le présent rapport de gestion.

La société considère que les hypothèses sur lesquelles s'appuient ces déclarations prospectives sont raisonnables.

Ces déclarations reflètent les attentes actuelles concernant des événements et le rendement d'exploitation futurs, et ne sont pertinentes qu'à la date de publication du présent rapport de gestion, et représentent les attentes de la société à cette date. La société décline toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser toute déclaration prospective, que ce soit à la suite de nouvelles informations, d'événements futurs ou autrement, à l'exception de ce qui est exigé par les lois sur les valeurs mobilières applicables.

## TRANSITION AUX IFRS

Ce rapport trimestriel est le premier que prépare la société en présentant les informations financières selon les IFRS. Avant le 1<sup>er</sup> novembre 2011 la société utilisait les PCGR du Canada pour préparer ses états financiers consolidés. Depuis cette date, les états financiers consolidés intermédiaires condensés de la société sont dressés selon l'IAS 34, *Information financière intermédiaire*, et l'IFRS 1, *Première application des Normes internationales d'information financière*, publiées par l'International Accounting Standard Board (« IASB »). Les données comparatives de 2011 ont également été redressées. Ce rapport de gestion doit être lu avec les informations sur les ajustements aux données comparatives de 2011 suivant l'adoption des IFRS, lesquels sont expliqués à la note 14 des états financiers consolidés intermédiaires condensés non audités pour le trimestre clos le 31 janvier 2012.

## MESURES FINANCIÈRES NON NORMALISÉES SELON LES IFRS

Ce rapport de gestion est préparé à partir des résultats et des informations financières établis selon les IFRS. Nous présentons parfois des mesures financières non normalisées selon les IFRS. Généralement, une mesure financière non normalisée selon les IFRS s'entend d'une mesure chiffrée de la performance financière, de la situation financière ou des flux de trésorerie, antérieurs ou futurs, d'une société qui n'est pas calculée selon, ni n'est reconnue par les IFRS. Les mesures non normalisées selon les IFRS utilisées par la société sont les suivantes :

<b>Marge (perte d'exploitation)</b>	Revenus moins les charges opérationnelles.
<b>Bénéfice ajusté (perte ajustée)</b>	Résultat avant charge d'impôt avant variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés liés aux achats de carburant d'aéronefs, gain (perte) non monétaire sur des placements dans des PCAA et charge (gain) de restructuration.
<b>Bénéfice ajusté après impôts (perte ajustée après impôts)</b>	Résultat net attribuable aux actionnaires avant variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés liés aux achats de carburant d'aéronefs, gain (perte) non monétaire sur des placements dans des PCAA et charge (gain) de restructuration, net des impôts y afférents.
<b>Bénéfice ajusté (perte ajustée) après impôts par action</b>	Bénéfice ajusté après impôts (perte ajustée après impôts) divisé par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation ajusté servant au calcul du résultat dilué par action.
<b>Dettes totales</b>	Dettes à long terme plus les ententes hors bilan, excluant les ententes avec les fournisseurs de services.
<b>Dettes totales nettes</b>	Dettes totales (décrites ci-haut) moins la trésorerie et équivalents de trésorerie et les placements dans des PCAA.

Les mesures financières décrites ci-haut n'ont pas de sens prescrit par les IFRS, et il est donc peu probable qu'on puisse les comparer avec des mesures du même type présentées par d'autres émetteurs ou celles utilisées par des analystes financiers. Ces mesures ont pour objet d'apporter de l'information supplémentaire et ne devraient pas être considérées isolément ou comme substitut aux autres

mesures de rendement financier calculées selon les IFRS. La direction croit que ces mesures, ou certaines de ces mesures, sont utilisées par les utilisateurs de notre rapport de gestion pour analyser les résultats de la société, sa performance financière ainsi que sa situation financière.

La direction utilise, en plus des mesures financières selon les IFRS, le bénéfice ajusté et le bénéfice ajusté après impôts pour mesurer la performance opérationnelle continue et la performance opérationnelle récurrente de la société. La direction croit que ces mesures sont importantes puisqu'elles excluent des résultats des éléments qui découlent principalement de décisions stratégiques à long terme, plutôt que le rendement des opérations quotidiennes de la société. La direction croit que ces mesures sont utiles afin de mesurer la capacité de la société de s'acquitter de ses obligations financières.

La direction utilise également la dette totale et la dette totale nette pour évaluer le niveau d'endettement, la situation de trésorerie, les besoins futurs de liquidités et le levier financier de la société. La direction croit que ces mesures sont utiles afin de mesurer le levier financier de la société.

Le tableau suivant présente les rapprochements des mesures financières non normalisées avec les mesures financières les plus comparables des IFRS :

(en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action)	Trimestre clos les 31 janvier	
	2012 \$	2011 \$
Revenus	829 296	810 154
Charges opérationnelles	861 135	824 660
<b>Perte d'exploitation</b>	<b>(31 839)</b>	<b>(14 506)</b>
Résultat avant charge d'impôt	(40 053)	(18 519)
Variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés liés aux achats de carburant d'aéronefs	(1 622)	(3 838)
Perte (gain) non monétaire sur des placements dans des PCAA	780	(3 133)
<b>Perte ajustée</b>	<b>(40 895)</b>	<b>(25 490)</b>
Résultat net attribuable aux actionnaires	(29 489)	(13 378)
Variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés liés aux achats de carburant d'aéronefs	(1 622)	(3 838)
Perte (gain) non monétaire sur des placements dans des PCAA	780	(3 133)
Incidence fiscale	390	1 031
<b>Perte ajustée après impôts</b>	<b>(29 941)</b>	<b>(19 318)</b>
Perte ajustée après impôts	(29 941)	(19 318)
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation ajusté servant au calcul de la perte diluée par action	38 054	37 870
<b>Perte ajustée après impôts diluée par action</b>	<b>(0,79)</b>	<b>(0,51)</b>
	Au 31 Janvier 2012 \$	Au 31 octobre 2011 \$
Ententes hors bilan, excluant les ententes avec des fournisseurs de services	628 167	653 663
<b>Dette totale</b>	<b>628 167</b>	<b>653 663</b>
Dette totale	628 167	653 663
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(213 975)	(181 576)
Placements dans des PCAA	(77 259)	(78 751)
<b>Dette totale nette</b>	<b>336 933</b>	<b>393 336</b>

## FAITS SAILLANTS FINANCIERS

(en milliers de dollars, sauf les montants par action)	Trimestres clos les 31 janvier			
	2012 \$	2011 \$	Écart \$	Écart %
<b>États des résultats consolidés</b>				
Revenus	829 296	810 154	19 142	2,4
Perte d'exploitation <sup>1</sup>	(31 839)	(14 506)	(17 333)	(119,5)
Résultat net	(28 580)	(12 525)	(16 055)	(128,2)
Résultat net attribuable aux actionnaires	(29 489)	(13 378)	(16 111)	(120,4)
Résultat de base par action	(0,77)	(0,35)	(0,42)	(120,0)
Perte diluée par action	(0,77)	(0,35)	(0,42)	(120,0)
Perte ajustée après impôts <sup>1</sup>	(29 941)	(19 318)	(10 623)	(55,0)
Perte ajustée après impôts diluée par action	(0,79)	(0,51)	(0,28)	(54,9)
<b>États des flux de trésorerie consolidés</b>				
Activités opérationnelles	50 738	47 577	3 161	6,6
Activités d'investissement	(14 362)	(12 755)	(1 607)	(12,6)
Activités de financement	(2 262)	(14 476)	12 214	84,4
Incidence des fluctuations de taux de change sur la trésorerie et équivalents de trésorerie	(1 715)	(2 019)	304	15,1
Variation nette de la trésorerie et équivalents de trésorerie	32 399	18 327	14 072	76,8
	Au 31 janvier 2012 \$	Au 31 octobre 2011 \$	Écart \$	Écart %
<b>États de la situation financière consolidés</b>				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	213 975	181 576	32 399	17,8
Trésorerie et équivalents de trésorerie en fiducie ou autrement réservés (courant et non courant)	462 934	359 545	103 389	28,8
Placements dans des PCAA	77 259	78 751	(1 492)	(1,9)
	754 168	619 872	134 296	21,7
Actif total	1 450 019	1 224 245	225 774	18,4
Dette	—	—	—	—
Dette totale <sup>1</sup>	628 167	653 663	(25 496)	(3,9)
Dette totale nette <sup>1</sup>	336 933	393 336	(56 403)	(14,3)

<sup>1</sup> VOIR SECTION MESURES FINANCIÈRES NON NORMALISÉES SELON LES IFRS

## APERÇU

Transat fait partie des plus grands voyagistes entièrement intégrés de calibre international en Amérique du Nord. Nous exerçons nos activités uniquement dans le secteur des voyages vacances, et nous commercialisons principalement nos services en Amérique et en Europe. En tant que voyagiste, Transat a pour activité principale l'élaboration et la commercialisation de services de voyages vacances, sous forme de forfaits ou non. Nous agissons à la fois comme voyagiste expéditeur et comme voyagiste réceptif en regroupant des services achetés au Canada et à l'étranger pour les revendre au Canada, en France, au Royaume-Uni et dans 10 autres pays européens, principalement par l'intermédiaire d'agences de voyages, dont certaines (en France et au Canada) nous appartiennent. En effet, Transat est également un important distributeur au détail, comptant au total plus de 500 agences de voyages (et plus de 400 franchisées) et un système de distribution multicanal faisant appel à Internet. Transat détient une participation dans une entreprise hôtelière qui possède et exploite des propriétés au Mexique et en République dominicaine. Transat a recours à de nombreuses compagnies aériennes, mais s'appuie sur sa filiale Air Transat pour une vaste proportion de ses besoins. Transat offre également des services à destination et des services aéroportuaires.

La vision de Transat est de devenir un chef de file en Amérique et de jouir d'une forte position concurrentielle dans plusieurs pays d'Europe en 2014. Pour le moment, nous sommes un leader sur le marché canadien, où nous exerçons nos activités comme voyagiste expéditeur et voyagiste réceptif. Nous sommes solidement implantés en France et au Royaume-Uni comme voyagiste expéditeur, de même qu'en Grèce, au Mexique et en République dominicaine comme voyagiste réceptif. Nous offrons à nos clients une vaste gamme de destinations internationales, dans quelque 60 pays, et nous offrons nos produits dans quelque 50 pays. Au fil du temps, nous voulons élargir nos activités dans d'autres pays où nous croyons qu'il existe un fort potentiel de croissance pour un voyagiste intégré, spécialisé dans les voyages vacances.

Pour concrétiser la vision qu'elle s'est donnée, la société entend continuer de maximiser les bénéfices de l'intégration verticale, qui la distingue de plusieurs de ses concurrents; de renforcer sa position en France, où elle figure déjà parmi les plus grands voyagistes; et de pénétrer de nouveaux marchés ou d'affirmer sa présence dans des marchés où elle n'est que partiellement présente à l'heure actuelle. Quant aux nouveaux marchés éventuels, la priorité ira à des marchés où Transat est susceptible de recruter une clientèle pour ses destinations traditionnelles, afin d'augmenter son pouvoir d'achat sur lesdites destinations.

Pour l'exercice 2012, les objectifs que Transat poursuit sont les suivants :

- Augmenter l'efficacité et la rentabilité de l'organisation
- Accroître la compétitivité de Transat au Canada
- Maintenir les volumes et améliorer la rentabilité de Transat France
- Poursuivre le développement rentable de nos activités à destination
- Optimisation des opérations aériennes
- Finaliser et implanter la stratégie de développement des systèmes d'information opérationnels
- Accroître la valeur stratégique de notre marque, de même que la satisfaction et la loyauté des clients
- Poursuivre notre plan visant à faire de Transat une des entreprises les plus responsables de son industrie.

Les principaux inducteurs de performance sont notre part de marché, la croissance de nos revenus et notre marge. Ils sont essentiels au succès de la mise en œuvre de notre stratégie et à la réalisation des objectifs que nous nous sommes fixés.

Notre capacité de réaliser les objectifs que nous nous sommes fixés dépend de nos ressources financières et non financières, qui ont toutes contribué par le passé au succès de nos stratégies et à l'atteinte de nos objectifs. Nos ressources financières comprennent principalement notre trésorerie non détenue en fiducie ou autrement réservée et l'accès aux soldes inutilisés de nos facilités de crédit. Nos ressources non financières comprennent notre marque, notre structure, nos ressources humaines et nos relations avec nos fournisseurs.

## ACTIVITÉS CONSOLIDÉES

### REVENUS

(en milliers de dollars)	Trimestres clos les 31 janvier			
	2012 \$	2011 \$	Écart \$	Écart %
Amérique	700 837	675 561	25 276	3,7
Europe	128 459	134 593	(6 134)	(4,6)
	<b>829 296</b>	<b>810 154</b>	<b>19 142</b>	<b>2,4</b>

Nous tirons nos revenus des voyageurs expéditifs, du transport aérien, des agences de voyages, de la distribution, des voyageurs réceptifs et des services offerts à destination.

Par rapport à l'exercice 2011, nos revenus ont augmenté de 19,1 millions de dollars pour le trimestre le 31 janvier 2012. Cette augmentation est attribuable à des hausses des prix de vente moyens, en dépit d'une baisse du nombre de voyageurs de 3,6 %, comparativement à la période correspondante de 2011.

### CHARGES OPÉRATIONNELLES

(en milliers de dollars)	Trimestres clos les 31 janvier			
	2012 \$	2011 \$	Écart \$	Écart %
Coûts liés à la prestation de services touristiques	494 126	499 001	(4 875)	(1,0)
Salaires et avantages du personnel	95 114	89 768	5 346	6,0
Carburant d'aéronefs	88 991	65 795	23 196	35,3
Commissions	40 071	41 645	(1 574)	(3,8)
Entretien d'aéronefs	27 569	23 291	4 278	18,4
Frais d'aéroports et de navigation	17 974	17 792	182	1,0
Loyer d'aéronefs	19 882	14 821	5 061	34,1
Autres	77 408	72 547	4 861	6,7
Total	<b>861 135</b>	<b>824 660</b>	<b>36 475</b>	<b>4,4</b>

Nos charges opérationnelles totales ont augmenté de 36,5 millions de dollars (4,4 %) pour le trimestre rapport à 2011. L'augmentation de nos dépenses d'exploitation découle principalement de la hausse des coûts du carburant, incluant celle comprise dans le coût des blocs de sièges ou de vols complets réservés auprès d'autres transporteurs aériens qu'Air Transat inclut dans la rubrique *Coûts liés à la prestation de services touristiques*.

Comparativement au trimestre correspondant de l'exercice précédent, nous avons modifié notre flotte d'aéronefs en y ajoutant trois Airbus A330 et en y retirant deux Airbus A310. De plus, le contrat d'achat de sièges que nous avons avec Thomas Cook, sur certaines destinations de la route Canada — Royaume-Uni, est venu à échéance le 31 octobre 2011 et n'a pas été renouvelé. Ces changements ont eu comme incidence de modifier la nature de nos charges opérationnelles puisque les coûts liés aux services de transport de nos voyageurs qui étaient autrefois encourus auprès de Thomas Cook, et qui étaient inclus dans la rubrique *Coûts liés à la prestation de service touristiques*, sont maintenant assumés par notre flotte d'aéronefs qui effectue maintenant le transport de nos voyageurs sur la route Canada — Royaume-Uni, modifiant ainsi à la hausse nos charges opérationnelles liées à notre flotte d'aéronefs.

Ceci s'est traduit par une augmentation de nos dépenses d'exploitation en Amérique de 5,7 % pour le premier trimestre et une diminution de 1,4 % en Europe.

### COÛTS LIÉS À LA PRESTATION DE SERVICES TOURISTIQUES

Les coûts liés à la prestation de services touristiques sont engagés par nos voyageurs. Ils comprennent le coût des chambres d'hôtels ainsi que le coût des blocs de sièges ou de vols complets réservés auprès d'autres transporteurs aériens qu'Air Transat. Au cours du premier trimestre, ces coûts ont diminué de 4,9 millions de dollars (1,0 %), principalement à la suite de la diminution du nombre de voyageurs. Toutefois, les réductions anticipées à la suite de la baisse de nos achats de sièges auprès des autres transporteurs aériens, principalement ceux achetés chez Thomas Cook, ont été partiellement annulées par la hausse des prix du carburant.

---

#### SALAIRES ET AVANTAGES DU PERSONNEL

Les salaires et avantages du personnel ont augmenté de 5,3 millions de dollars (6,0 %) pour le trimestre comparativement à 2011. L'augmentation résulte principalement de l'augmentation des effectifs qui ont été embauchés à la suite de l'ajout d'aéronefs à notre flotte au cours de l'exercice 2011, compensée par les économies de coûts liés à la restructuration annoncée au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2011.

#### CARBURANT D'AÉRONEFS

La dépense de carburant d'aéronefs a augmenté de 23,2 millions de dollars (35,3 %) pour le trimestre. Cette augmentation découle principalement de la hausse des prix du carburant et de celle du nombre d'heures de vols effectués par notre flotte d'aéronefs.

#### COMMISSIONS

Les commissions comprennent les frais payés par les voyageurs aux agences de voyages pour leurs services à titre d'intermédiaires entre le voyageur et le consommateur. La dépense de commissions a diminué de 1,6 million de dollars (3,8 %) au cours du premier trimestre par rapport à la période correspondante de 2011. En termes de pourcentage de nos revenus, les commissions ont diminué et représentent 4,8 % de nos revenus pour le premier trimestre, comparativement à 5,1 % pour la même période en 2011. Cette diminution résulte d'une baisse des revenus sur lesquels une commission est calculée.

#### ENTRETIEN D'AÉRONEFS

Les coûts d'entretien d'aéronefs comprennent les frais engagés par Air Transat, principalement pour le maintien en état des moteurs et des cellules. Comparativement à 2011, ces dépenses ont augmenté de 4,3 millions de dollars (18,4 %) au cours du premier trimestre. Cette augmentation découle principalement de la hausse du nombre d'heures de vols effectués par notre flotte ainsi que par le changement de sa composition.

#### FRAIS D'AÉROPORTS ET DE NAVIGATION

Les frais d'aéroports et de navigation comprennent principalement les droits exigés par les aéroports et agences responsables de la gestion du trafic aérien. Ces frais ont augmenté de 0,2 million de dollars (1,0 %) pour le premier trimestre clos le 31 janvier 2012, en ligne avec l'augmentation de notre nombre de vols effectué par les aéronefs de notre flotte.

#### LOYER D'AÉRONEFS

Les loyers d'aéronefs ont augmenté de 5,1 millions de dollars (34,1 %) au cours du premier trimestre comparativement à la période correspondante de 2011. Cette augmentation découle de l'ajout de trois Airbus A330 compensé par le retrait de deux A310, comparativement au trimestre correspondant de l'an dernier.

#### AUTRES

Les autres frais ont augmenté de 4,9 millions de dollars (6,7 %) au cours du premier trimestre, comparativement à 2011. Cette augmentation découle principalement de la hausse des autres coûts aériens qui ont augmenté à la suite de la hausse du nombre d'heures de vols effectué par les aéronefs de notre flotte.

#### MARGE (PERTE D'EXPLOITATION)

Compte tenu de ce qui précède, nous avons enregistré une perte d'exploitation de 31,8 millions de dollars (3,8 %) au cours du premier trimestre comparativement à 14,5 millions de dollars (1,8 %) en 2011. La flambée des prix du carburant combinée à la vive concurrence qui a sévi au cours du trimestre ont contribué à compresser nos marges.

## SECTEURS GÉOGRAPHIQUES

### AMÉRIQUE

(en milliers de dollars)	Trimestres clos les 31 janvier			
	2012 \$	2011 \$	Écart \$	Écart %
Revenus	700 837	675 561	25 276	3,7
Charge opérationnelles	719 971	681 463	38 508	5,7
Perte d'exploitation	(19 134)	(5 902)	(13 232)	(224,2)

Les revenus de nos filiales nord-américaines, qui proviennent de ventes faites au Canada et à l'étranger, ont augmenté de 25,3 millions de dollars (3,7 %) au cours du premier trimestre, comparativement à la période correspondante de 2011. L'augmentation des revenus découle d'une hausse des prix de vente moyens, alors que, comparativement à 2011, le nombre de voyageurs diminuait de 0,9 %. La baisse du nombre de voyageurs résulte d'une diminution du nombre de voyageurs au départ du Canada vers les destinations soleil (une conséquence de notre décision de réduire notre capacité), compensée par l'augmentation du nombre de voyageurs vers les destinations européennes. Nous avons réalisé une perte d'exploitation de 2,7 % pour le trimestre, comparativement à 0,9 % en 2011. L'érosion de notre marge découle principalement d'une hausse des prix du carburant et de la vive concurrence.

### EUROPE

(en milliers de dollars)	Trimestres clos les 31 janvier			
	2012 \$	2011 \$	Écart \$	Écart %
Revenus	128 459	134 593	(6 134)	(4,6)
Charges opérationnelles	141 164	143 197	(2 033)	(1,4)
Perte d'exploitation	(12 705)	(8 604)	(4 101)	(47,7)

Comparativement à 2011, les revenus de nos filiales européennes, qui proviennent de ventes faites à des clients en Europe et au Canada, ont diminué de 6,1 millions de dollars (4,6 %) au cours du premier trimestre. À l'exception de notre filiale au Royaume-Uni où les revenus ont affiché une légère baisse, les revenus de nos principales filiales européennes sont demeurés stables, alors qu'ils ont diminué lorsque convertis en dollars. Le nombre de voyageurs a diminué de 19,4 % pour le trimestre, comparativement à 2011. Nos activités européennes ont affiché une perte d'exploitation de 9,9 % au cours du trimestre, comparativement à 6,4 % pour la période correspondante de 2011.

## AUTRES CHARGES ET (REVENUS)

(en milliers de dollars)	Trimestres clos les 31 janvier			
	2012 \$	2011 \$	Écart \$	Écart %
Amortissements	9 908	11 202	(1 294)	(11,6)
Charges de financement	504	868	(364)	(41,9)
Revenus de financements	(1 837)	(1 932)	95	4,9
Variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés liés aux achats de carburant d'aéronefs	(1 622)	(3 838)	2 216	57,7
Perte (gain) de change sur les éléments monétaires à long terme	(156)	277	(433)	(156,3)
Perte (gain) sur des placements dans des PCAA	780	(3 133)	3 913	124,9
Quote-part du résultat net d'une société associée	637	569	68	12,0

#### AMORTISSEMENT

L'amortissement inclut l'amortissement des immobilisations corporelles, des actifs incorporels amortissables et des avantages incitatifs reportés. L'amortissement a diminué de 1,3 million de dollars au cours du premier trimestre, comparativement à la période correspondante de 2011. Cette diminution est attribuable à la baisse des acquisitions d'immobilisations corporelles et des actifs incorporels au cours des derniers exercices.

#### CHARGES DE FINANCEMENT

Les charges de financement incluent les intérêts sur la dette à long terme et autres intérêts ainsi que les frais financiers. Les coûts de financement ont diminué de 0,4 million de dollars au cours du premier trimestre comparativement à 2011. La diminution découle du remboursement de notre dette à long terme au cours de l'exercice 2011.

#### REVENUS DE FINANCEMENT

Les revenus de financements ont diminué de 0,1 million de dollars au cours du présent trimestre comparativement à la période correspondante de 2011.

#### VARIATION DE LA JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS LIÉS AUX ACHATS DE CARBURANT D'AÉRONEFS

La variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés liés aux achats de carburant d'aéronefs correspond à la variation, au cours de la période, de la juste valeur du portefeuille de ces instruments financiers qui sont détenus et utilisés par la société aux fins de la gestion du risque lié à l'instabilité des prix du carburant. Au cours du présent trimestre, la juste valeur des instruments financiers dérivés liés aux achats de carburant d'aéronefs a augmenté de 1,6 million de dollars comparativement à 3,8 millions de dollars en 2011.

#### PERTE (GAIN) DE CHANGE SUR LES ÉLÉMENTS MONÉTAIRES À LONG TERME

Au cours du premier trimestre, nous avons affiché un gain de change sur les éléments monétaires à long terme de 0,2 million de dollars.

#### PERTE (GAIN) SUR DES PLACEMENTS DANS DES PCAA

Le gain (la perte) sur des placements dans des PCAA correspond à la variation, au cours de la période, de la juste valeur des placements dans des PCAA. Pour le premier trimestre, la perte sur des placements dans des PCAA a atteint 0,8 million de dollars. (Se référer à la section *Placements dans des PCAA* pour plus de détails)

#### QUOTE-PART DU RÉSULTAT NET D'UNE ENTREPRISE ASSOCIÉE

Notre quote-part du résultat net d'une société associée correspond à notre quote-part du résultat net de Caribbean Investments B.V. [« CIBV »], notre entreprise en hôtellerie. Cette quote-part pour le premier trimestre s'élève 0,6 million de dollars comparativement à 0,6 million de dollars pour le trimestre correspondant de 2011. Malgré que CIBV ait affiché une meilleure rentabilité opérationnelle qu'au trimestre correspondant de 2011, cette dernière a été atténuée par la perte de change sur la dette à long terme qui a été enregistrée.

#### IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT

La récupération d'impôts sur le résultat a atteint 11,5 millions de dollars au cours du premier trimestre comparativement à 6,0 millions de dollars pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Compte non tenu de la quote-part du résultat net d'une société associée, le taux d'imposition réel a été de 29,1 % pour le présent trimestre, comparativement à 33,4 % pour la période correspondante de 2011. La variation de taux d'impôt pour le trimestre découle principalement des différences de taux d'imposition statutaires par pays appliqués sur leurs résultats, le cas échéant.

#### RÉSULTAT NET ET RÉSULTAT NET ATTRIBUABLE AUX ACTIONNAIRES

En conséquence des éléments présentés dans la section Activités consolidées, notre perte nette pour le trimestre clos le 31 janvier 2012 s'est établie à 28,6 millions de dollars comparativement à 12,5 millions de dollars en 2011. La perte nette attribuable aux actionnaires s'est élevée à 29,5 millions de dollars, soit 0,77 \$ par action (de base et diluée), par rapport à 13,4 millions de dollars, soit 0,35 \$ par action (de base et diluée) lors du trimestre correspondant de l'exercice précédent. Le nombre moyen pondéré d'actions en circulation utilisé pour calculer les montants par action a été de 38 054 000 pour le premier trimestre 2012 et de 37 870 000 pour le trimestre correspondant de 2011. Voir la note 10 des États financiers consolidés intermédiaires condensés non audités.

Pour le premier trimestre, notre perte ajustée après impôts s'est établie à 29,9 millions de dollars (0,79 \$ par action) comparativement à 19,3 millions de dollars (0,51 \$ par action) comparativement au premier trimestre de 2011.

## PRINCIPALES INFORMATIONS FINANCIÈRES TRIMESTRIELLES

Les activités de la société sont saisonnières, par conséquent, les résultats d'exploitation des périodes intermédiaires ne reflètent pas proportionnellement les résultats de l'exercice entier. Dans l'ensemble, les revenus sont en hausse (par rapport aux trimestres des périodes correspondantes des exercices précédents) principalement à la suite de la hausse du nombre de voyageurs et/ou des prix de vente moyens. Quant à nos marges, elles ont fluctué au cours de chaque trimestre, principalement en raison de la concurrence qui a exercé une pression sur les prix. En conséquence, les informations financières trimestrielles suivantes peuvent donc varier de façon importante d'un trimestre à l'autre.

(en milliers de dollars, sauf les données par action)	T2-2010 (PCGR) \$	T3-2010 (PCGR) \$	T4-2010 (PCGR) \$	T1-2011 (IFRS) \$	T2-2011 (IFRS) \$	T3-2011 (IFRS) \$	T4-2011 (IFRS) \$	T1-2012 (IFRS) \$
Revenus	1 060 386	867 344	778 585	810 154	1 101 109	936 974	809 927	829 296
Marge (perte d'exploitation)	8 198	53 941	77 852	(14 506)	9 299	14 736	20 981	(31 839)
Résultat net	s.o.	s.o.	s.o.	(12 525)	10 095	(2 567)	(3 777)	(28 580)
Résultat net attribuable aux actionnaires	6 198	20 925	52 356	(13 378)	8 715	(2 782)	(4 388)	(29 489)
Résultat par action de base	0,16	0,55	1,38	(0,35)	0,23	(0,07)	(0,12)	(0,77)
Résultat par action dilué	0,16	0,55	1,37	(0,35)	0,23	(0,07)	(0,12)	(0,77)
Bénéfice ajusté (perte ajustée) après impôts	(2 695)	26 828	47 726	(19 318)	(576)	2 849	10 221	(29 941)
Bénéfice ajusté (perte ajustée) après impôts par action	(0,07)	0,70	1,25	(0,51)	(0,02)	0,07	0,27	(0,79)

## SITUATION DE TRÉSORERIE ET SOURCES DE FINANCEMENT

Au 31 janvier 2012, la trésorerie et les équivalents de trésorerie s'établissaient à 214,0 millions de dollars, comparativement à 181,6 millions de dollars au 31 octobre 2011. La trésorerie et les équivalents de trésorerie détenus en fiducie ou autrement réservés se chiffraient à 462,9 millions de dollars à la fin du premier trimestre de l'exercice 2012 comparativement à 359,5 millions de dollars au 31 octobre 2011. Notre bilan témoigne d'un fonds de roulement déficitaire de 5,6 millions de dollars, soit un ratio de 0,99, par rapport à un fonds de roulement de 17,4 millions de dollars et un ratio de 1,02 au 31 octobre 2011.

L'actif total a augmenté de 225,8 millions de dollars (18,4 %), passant de 1 224,2 millions le 31 octobre 2011 à 1 450,0 millions de dollars le 31 janvier 2012. Cette hausse est principalement attribuable à l'augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie en fiducie ou autrement réservés de 103,4 millions de dollars, des frais payés d'avance de 77,2 millions de dollars et de la trésorerie et des équivalents de trésorerie de 32,4 millions de dollars. Ces variations reflètent la saisonnalité de nos opérations. Les capitaux propres ont diminué de 30,2 millions de dollars, passant de 398,6 millions de dollars au 31 octobre 2011 à 368,4 millions de dollars au 31 janvier 2012. Cette diminution découle principalement de notre perte nette attribuable aux actionnaires de 29,5 millions de dollars.

## FLUX DE TRÉSORERIE

	Trimestres clos les 31 janvier		
	2012	2011	Écart
(en milliers de dollars)	\$	\$	\$
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	50 738	47 577	3 161
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(14 362)	(12 755)	(1 607)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	(2 262)	(14 476)	12 214
Incidence des fluctuations de taux de change sur la trésorerie	(1 715)	(2 019)	304
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	32 399	18 327	14 072

### ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES

Au cours du premier trimestre, les activités opérationnelles ont généré des flux de trésorerie de 50,7 millions de dollars, par rapport à 47,6 millions de dollars pour le trimestre correspondant de 2011. L'augmentation de 3,2 millions de dollars survenue au cours du trimestre, comparativement au trimestre correspondant de 2011, est principalement attribuable à hausse de la variation nette des soldes sans effet de trésorerie du fonds de roulement opérationnel de 17,2 millions de dollars compensée par la baisse de notre rentabilité. La hausse de la variation nette des soldes sans effet de trésorerie du fonds de roulement opérationnel découle principalement d'une augmentation plus importante des dépôts de clients et revenus différés au cours de la période, compensée par une augmentation moins importante de la trésorerie et équivalents de trésorerie en fiducie ou autrement réservés et des fournisseurs et autres crédetes.

### ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT

Les flux de trésorerie utilisés par les activités d'investissement ont atteint 14,4 millions de dollars pour le premier trimestre, une augmentation de 1,6 million de dollars par rapport au trimestre correspondant de 2011. Au cours du trimestre, nos investissements en immobilisations corporelles et autres actifs incorporels ont atteint 15,1 millions de dollars comparativement à 13,2 millions de dollars en 2011, soit une augmentation de 1,9 million de dollars, et nous avons encaissé un montant de 0,7 million de dollars de placements dans des PCAA comparativement à 0,4 million de dollars en 2011.

### ACTIVITÉS DE FINANCEMENT

Les flux de trésorerie utilisés par les activités de financement sont passés de 14,5 millions de dollars pour le premier trimestre 2011 à 2,3 millions de dollars pour le premier trimestre 2012, soit une diminution de 12,2 millions de dollars. Au cours du trimestre, la société a tiré un produit de 0,3 million de dollars lié à l'émission d'actions alors que les dividendes versés à une participation sans contrôle se sont élevés à 2,6 million de dollars.

## FINANCEMENT

Au 31 janvier 2012, la société dispose de plusieurs types de financements. Elle dispose principalement de deux facilités de crédit à terme rotatif ainsi que de lignes de crédit.

La société dispose d'un crédit à terme rotatif de 100,0 millions de dollars, venant à échéance en 2015 et qui peut être prolongé, ou immédiatement exigible dans l'éventualité d'un changement de contrôle. De plus la société dispose, aux fins d'émission de lettres de crédit, d'un crédit rotatif au montant de 60,0 millions de dollars renouvelable annuellement, pour lequel la société doit céder en nantissement de la trésorerie égale à 105 % du montant des lettres de crédit émises. Selon les termes de l'entente de facilité de crédit rotatif pour les fins de ses opérations, les tirages peuvent être effectués sous la forme d'acceptations bancaires ou d'emprunts bancaires, en dollars canadiens, en dollars américains, en euros ou en livres sterling. L'entente porte intérêt au taux des acceptations bancaires, au taux préférentiel de l'institution financière, ou au TIOL (taux interbancaire offert à Londres), majoré d'une prime déterminée en fonction de certains ratios financiers calculés sur une base consolidée. Selon les termes des ententes, la société est tenue de respecter certains critères et ratios financiers. Au 31 janvier 2012, une des conditions de l'entente de financement de 100,0 millions de dollars n'était pas respectée. Les prêteurs ont unanimement renoncé à ce défaut de sorte que la société est en respect de tous ses engagements auprès de ses prêteurs.

La société dispose également d'un crédit à terme rotatif au montant de 83,4 millions de dollars venant à échéance en 2013, ou immédiatement exigible dans l'éventualité d'un changement de contrôle. Selon les termes de cette entente, les tirages peuvent être effectués sous la forme d'acceptations bancaires ou d'emprunts bancaires, en dollars canadiens, en dollars américains, en euros ou en livres sterling. Cette entente porte intérêt au taux des acceptations bancaires, au taux préférentiel de l'institution financière, ou au TIOL affecté par une prime différente déterminée selon la forme de financement. L'entente comporte un mécanisme sous la forme d'option, qui est effectif depuis la mise en œuvre du plan de restructuration des PCAA, qui permettra à la société, au gré de celle-ci, de rembourser à

l'échéance les montants tirés, sous certaines conditions, jusqu'à concurrence de 38,1 millions de dollars à partir des billets restructurés. Cette option est présentée à sa juste valeur à chaque date d'arrêté des comptes sous la rubrique *Instruments financiers dérivés* et toute variation de la juste valeur des options est comptabilisée en résultat net sous la rubrique *Gain sur des placements dans des PCAA*. Selon les termes de l'entente, la société est tenue de respecter certains critères et ratios financiers. Au 31 janvier 2012, une des conditions de l'entente de financement, afin de pouvoir tirer plus de 38,1 millions de dollars, n'était pas respectée. Le prêteur a renoncé à ce défaut de sorte que la société est en respect de tous ses engagements auprès de son prêteur.

Au 31 janvier 2012, ces facilités de crédit n'étaient pas utilisées, à l'exception de celle de 60,0 millions de dollars aux fins de l'émission de lettre de crédit pour laquelle la société doit céder en nantissement de la trésorerie égale à 105 % du montant des lettres de crédit émises dont un montant de 47,1 millions de dollars était utilisé.

De plus, nous avons accès, pour nos opérations françaises, à des lignes de crédit non utilisées atteignant 11,5 millions d'euros [15,1 millions de dollars].

#### ENTENTES HORS BILAN

Dans le cours normal de ses affaires, Transat conclut des ententes et contracte des obligations qui auront une incidence sur l'exploitation et les flux de trésorerie futurs de la société, dont certaines sont présentées au passif dans les états financiers consolidés condensés intermédiaires non audités et d'autres par voie de notes aux états financiers.

Les obligations qui ne sont pas présentées au passif sont considérées comme des ententes hors bilan. Ces ententes contractuelles sont établies avec des entités dont les comptes ne sont pas consolidés avec ceux de la société et incluent ce qui suit :

- Garanties
- Contrats de location-exploitation

La dette hors bilan estimée, excluant les ententes avec les fournisseurs de services, s'élevait à environ 628,2 millions de dollars au 31 janvier 2012 (653,7 millions au 31 octobre 2011) et se résume comme suit :

(en milliers de dollars)	Au 31 janvier 2012 \$	Au 31 octobre 2011 \$
<b>Garanties</b>		
Lettres de crédit irrévocables	2 918	2 798
Contrats de cautionnement	12 875	14 247
<b>Contrats de location-exploitation</b>		
Engagements en vertu de contrats de location-exploitation	612 374	636 618
	<b>628 167</b>	<b>653 663</b>

Dans le cours normal des affaires, des garanties sont requises dans l'industrie du voyage afin d'offrir des indemnités et des garanties aux contreparties à certaines opérations, comme des contrats de location-exploitation, des lettres de crédit irrévocables et des contrats de cautionnement. Jusqu'à maintenant, Transat n'a pas versé de paiements importants en vertu de telles garanties. Les contrats de location-exploitation sont établis afin de permettre à la société de louer certains éléments plutôt que de les acquérir.

De plus, la société dispose d'une facilité de cautionnement renouvelable annuellement au montant de 50,0 millions de dollars. En vertu de cette entente, la société peut faire émettre des contrats de cautionnement d'une durée maximale de trois ans. Au 31 janvier 2012, un montant de 12,2 millions de dollars était utilisé en vertu de cette facilité, et ce aux fins de l'émission de lettres de crédit à certains de nos fournisseurs de services.

Nous croyons que la société sera en mesure de s'acquitter de ses obligations au moyen des fonds dont elle dispose, des flux de trésorerie provenant de l'exploitation et d'emprunts sur ses facilités de crédit existantes.

## ENDETTEMENT

Au 31 janvier 2012, l'endettement de la société avait diminué par rapport au 31 octobre 2011.

Nous n'affichons aucune dette sur notre bilan, celle-ci ayant été entièrement remboursée au cours de l'exercice 2011. Notre dette hors bilan (dette totale) a diminué de 25,5 millions de dollars, passant de 653,7 millions de dollars à 628,2 millions de dollars. La diminution de notre dette totale découle des remboursements effectués au cours du trimestre clos le 31 janvier 2012.

Déduction faite de la trésorerie et des équivalents de trésorerie et de nos placements dans des PCAA, la dette totale nette de la société a diminué de 56,4 millions de dollars pour s'établir à 336,9 millions de dollars au 31 janvier 2012, comparativement à 393,3 millions de dollars au 31 octobre 2011.

## ACTIONS EN CIRCULATION

Au 31 janvier 2012, il y avait trois catégories d'actions autorisées, soit un nombre illimité d'actions à droit de vote variable de catégorie A, un nombre illimité d'actions à droit de vote de catégorie B et un nombre illimité d'actions privilégiées. Les actions privilégiées ne comportent aucun droit de vote et elles peuvent être émises en séries, chaque série comportant le nombre d'actions, la désignation, les droits, privilèges, restrictions et conditions qui sont fixés par le conseil d'administration.

Au 31 janvier 2012, il y avait 943 990 actions à droit de vote variable de catégorie A et 37 133 697 actions à droit de vote de catégorie B en circulation.

## OPTIONS D'ACHAT D'ACTIONS

Au 14 mars 2012, le nombre d'options d'achat d'actions en circulation s'élevait à 2 416 097, dont 905 995 pouvaient être exercées.

## PLACEMENTS DANS DES PCAA

### RESTRUCTURATION

En 2007, le marché canadien des papiers commerciaux adossés à des actifs [«PCAA»] émis par des tiers a souffert d'une crise des liquidités. À la suite de cette crise, un groupe d'institutions financières et d'autres parties ont convenu, en vertu de l'accord de Montréal [l'« accord »], d'une période de moratoire relativement aux PCAA vendus par 23 émetteurs de conduits. Un comité pancanadien d'investisseurs a été par la suite mis sur pied pour surveiller la restructuration ordonnée de ces instruments pendant la période de moratoire.

En 2009, le comité pancanadien des investisseurs a annoncé que le plan de restructuration portant sur les PCAA émis par des tiers avait été mis en œuvre. En vertu des dispositions du plan de restructuration, les porteurs de PCAA ont vu leur papier commercial à court terme substitué par des billets à plus long terme dont l'échéance s'aligne sur celle des actifs auparavant détenus par les conduits sous-jacents. La société détenait, le 21 janvier 2009, un portefeuille de PCAA émis par plusieurs fiduciaires ayant une valeur nominale globale de 143,5 millions de dollars.

À la date de la mise en œuvre du plan, le 21 janvier 2009, la société a procédé à une évaluation de la juste valeur de ses placements dans des PCAA avant la substitution. Lors de cette évaluation, la société a revu ses hypothèses afin de considérer les nouvelles informations rendues disponibles à cette date ainsi que les changements survenus dans les conditions du marché du crédit. À la suite de l'évaluation, la provision pour dévaluation totalisait 47,5 millions de dollars et la juste valeur du portefeuille de placement dans des PCAA s'établissait à 96,1 millions de dollars. Les PCAA que la société détenait à cette date ont été substitués par de nouveaux titres. La valeur nominale des nouveaux PCAA s'élevait, à cette date, à 141,7 millions de dollars.

### PORTEFEUILLE

Durant trimestre clos le 31 janvier 2012, la société a encaissé des montants totalisant 0,7 million de dollars relativement au remboursement du capital de PCAA adossés exclusivement à des actifs traditionnels titrisés (MAV 3 Traditionnels). La valeur nominale des nouveaux PCAA s'élevait à 115,7 millions de dollars au 31 janvier 2012 et se répartit comme suit :

#### MAV 2 Éligibles

La société détient 113,3 millions de dollars de PCAA adossés à des actifs synthétiques, ou une combinaison d'actifs synthétiques et traditionnels titrisés, qui ont été restructurés en billets à taux variable, ayant des échéances prévues jusqu'en janvier 2017.

### MAV 3 Traditionnels

La société détient 2,4 millions de dollars de PCAA adossés exclusivement à des actifs traditionnels titrisés qui ont été restructurés sur une base de série par série, chaque fiducie ou série conservant ses propres actifs et venant à échéance jusqu'en septembre 2016.

### VALORISATION

Le 31 janvier 2012, la société a procédé à une nouvelle évaluation de la juste valeur de ses nouveaux PCAA. Lors de cette évaluation, la société a revu ses hypothèses afin de considérer les nouvelles informations rendues disponibles ainsi que les changements survenus dans les conditions de marché du crédit. Durant le trimestre clos le 31 janvier 2012, un nombre limité d'opérations a été conclu relativement à des placements dans des PCAA. Cependant, la société n'a pas considéré ces opérations lors la valorisation de ses PCAA puisque, selon elle, leur nombre demeure insuffisant pour pouvoir qualifier le marché comme étant actif. Lors du retour d'un marché actif pour les PCAA, la société révisera ses hypothèses de valorisation en conséquence.

La société considère les informations rendues disponibles par BlackRock Canada Ltée qui a été nommée, à la date de mise en œuvre du plan, pour administrer les actifs. Cette dernière publie des évaluations mensuelles de la juste valeur de PCAA qui sont adossés exclusivement à des actifs traditionnels titrisés (MAV 3 Traditionnels). La direction de la société a estimé la juste valeur de ses actifs, de même catégorie, à l'aide de ces évaluations. Pour les autres titres, faute de marchés actifs, la direction de la société a estimé la juste valeur de ces actifs en actualisant les flux de trésorerie futurs qui ont été déterminés à l'aide d'un modèle d'évaluation qui prend en compte les meilleures estimations par la direction qui se fondent autant que possible sur des données de marché observables, telles que le risque de crédit attribuable aux actifs sous-jacents, les taux d'intérêt en vigueur sur les marchés en cause, les montants à recevoir et les dates d'échéances. La société a également considéré les informations publiées par DBRS le 23 septembre 2011. Cette dernière a maintenu la cote de crédit des PCAA adossés à des actifs synthétiques, ou à une combinaison d'actifs synthétiques et traditionnels titrisés (MAV 2 Éligibles) de catégories A-1 à « A+ » et a rehaussé la cote de ceux de catégorie A-2 à « BBB+ ».

Aux fins de l'estimation des flux de trésorerie futurs, la société a estimé que les instruments financiers à long terme issus de la conversion de ses PCAA procureraient des rendements d'intérêt de 0,0 % à 0,9 % [taux moyen pondéré de 0,8 %], selon le type de séries. Ces flux de trésorerie futurs ont été actualisés, selon le type de séries, sur une période de 4,9 ans et selon des taux d'actualisation variant de 6,8 % à 32,5 % [taux moyen pondéré de 10,0 %] qui tiennent compte de la liquidité.

À la suite de cette nouvelle évaluation, la société a constaté, le 31 janvier 2012, une dévaluation de la juste valeur de ses placements dans des PCAA de 0,8 million de dollars. Cet ajustement ne tient compte d'aucun montant de notre quote-part des montants estimés de trésorerie accumulés dans les conduits. La juste valeur du portefeuille de PCAA s'établissait à cette date à 77,3 millions de dollars et la provision pour dévaluation totalisait 38,4 millions de dollars, représentant 33,2 % de la valeur nominale de 115,7 millions de dollars.

L'estimation de la juste valeur des investissements en PCAA effectuée par la société est entourée d'une grande incertitude. La substitution d'une ou plusieurs des données par une ou plusieurs hypothèses n'est pas raisonnablement réalisable dans ce contexte. La direction juge sa technique d'évaluation appropriée dans les circonstances. Cependant, des modifications aux principales hypothèses pourraient avoir une incidence importante sur la valeur des titres de PCAA au cours du prochain exercice. La résolution de ces incertitudes pourrait faire en sorte que la valeur définitive de ces placements s'écarte considérablement des meilleures estimations actuelles de la direction, et l'ampleur de cet écart pourrait influencer grandement sur nos résultats financiers.

Une variation à la hausse (baisse) de 1 % [100 points de base] des taux d'actualisation estimés entraînerait une diminution (augmentation) de la juste valeur estimative des PCAA détenus par la société d'environ 3,6 millions de dollars.

La variation des soldes de placements dans des PCAA au bilan et la composition de la rubrique Perte (Gain) sur des placements dans des PCAA à l'état consolidé des résultats se résument comme suit :

(en milliers de dollars)	Valeur nominale \$	Provision pour dévaluation \$	Placements \$	Perte (gain) \$
<b>Solde au 31 octobre 2010</b>	118 122	(45 776)	72 346	
Appréciation des placements dans des PCAA	—	3 133	3 133	(3 133)
Remboursement de capital	(424)	—	(424)	—
<b>Solde au 31 janvier 2011 / Incidence sur les résultats de la période terminée le 31 janvier 2011</b>	117 698	(42 643)	75 055	(3 133)
Appréciation des placements dans des PCAA	—	4 980	4 980	(4 980)
Remboursement de capital	(1 284)	—	(1 284)	—
<b>Solde au 31 octobre 2011 / Incidence sur les résultats de la période terminée le 31 octobre 2011</b>	116 414	(37 663)	78 751	(8 113)
Dévaluation des placements dans des PCAA	—	(780)	(780)	780
Remboursement de capital	(712)	—	(712)	—
<b>Solde au 31 janvier 2012 / Incidence sur les résultats de la période terminée le 31 janvier 2012</b>	115 702	(38 443)	77 259	780

Le solde des placements dans des PCAA au 31 janvier 2012 se détaille comme suit :

(en milliers de dollars)	Valeur nominale \$	Provision pour dévaluation \$	Placements \$
<b>MAV 2 Éligibles</b>			
Catégorie A-1	34 415	(9 251)	25 164
Catégorie A-2	63 894	(21 405)	42 489
Catégorie B	11 598	(5 335)	6 263
Catégorie C	3 403	(2 263)	1 140
	113 310	(38 254)	75 056
<b>MAV 3 Traditionnels</b>	2 392	(189)	2 203
	115 702	(38 443)	77 259

## AUTRES

### VACANCES TOURS MONT-ROYAL

Le 1<sup>er</sup> février 2012, la société a acquis certains éléments d'actifs du voyageur Vacances Tours Mont-Royal, qui opère au Québec, pour une contrepartie au comptant de 5,0 millions de dollars. Vacances Tours Mont-Royal est un voyageur qui se spécialise dans la vente de forfaits sud au départ du Canada, entre autres à Cuba, en République dominicaine et au Mexique, et dont 180 000 de ses sièges vendus étaient achetés chez Air Transat.

### FLOTTE

Au cours de la période de trois mois terminée le 31 janvier 2012, un A330 est entré en service. La flotte d'Air Transat compte actuellement onze Airbus A310 (249 sièges), qui seront graduellement retirés, et douze Airbus A330 (342 sièges).

## MODIFICATIONS FUTURES DE MÉTHODES COMPTABLES

Des normes publiées mais non encore entrées en vigueur sont présentées ci-dessous. La société n'a pas adopté ces normes de façon anticipée et n'a pas encore été déterminé l'incidence de l'adoption de ces normes sur ses états financiers consolidés.

### IFRS 9 – INSTRUMENTS FINANCIERS

En octobre 2010, l'IASB a publié l'IFRS 9, *Instruments financiers*, ce qui constitue l'achèvement de la première partie d'un projet en trois parties visant à remplacer l'IAS 39, *Instruments financiers : comptabilisation et évaluation*. La première étape a couvert le classement et l'évaluation des actifs financiers et des passifs financiers, alors que les deux prochaines parties couvriront la dépréciation des actifs financiers et la comptabilité de couverture. Pour déterminer si un actif financier doit être évalué au coût amorti ou à la juste valeur, l'IFRS 9 a recours à une approche unique qui remplace les multiples règles de l'IAS 39. L'approche utilisée par l'IFRS 9 repose sur la façon dont une entité gère ses instruments financiers et les flux de trésorerie contractuels des actifs financiers. Compte tenu des nouvelles exigences, une entité qui décide d'évaluer un passif à la juste valeur présentera la partie de la variation de la juste valeur attribuable aux changements apportés au risque de crédit propre aux capitaux propres dans la section des autres éléments du résultat global, plutôt que dans le compte de résultat. L'IFRS 9 sera en vigueur pour les exercices de la société ouverts à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2015, et l'application anticipée est permise.

### IFRS 10 – ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

En mai 2011, l'IASB a publié l'IFRS 10, *États financiers consolidés*, qui remplace la SIC-12, *Consolidation – Entités ad hoc*, et certaines parties de l'IAS 27, *États financiers consolidés et individuels*. L'IFRS 10 reprend les principes existants d'identification du concept de contrôle comme le facteur qui permet de déterminer si une entité doit être incluse dans les états financiers consolidés d'une société mère. La norme fournit des directives additionnelles pour aider à la détermination du contrôle lorsque ce dernier est difficile à évaluer. L'IFRS 10 sera en vigueur pour les exercices de la société ouverts à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2013, et l'application anticipée est permise.

### IFRS 12 – INFORMATIONS À FOURNIR SUR LES INTÉRÊTS DÉTENUS DANS D'AUTRES ENTITÉS

En mai 2011, l'IASB a publié l'IFRS 12, *Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités*. L'IFRS 12 est une nouvelle norme complète sur les exigences en matière d'informations à fournir sur toutes les formes d'intérêts détenus dans d'autres entités, y compris les partenariats, les entreprises associées, les entités *ad hoc* et les autres entités hors bilan. L'IFRS 12 sera en vigueur pour les exercices de la société ouverts à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2013, et l'application anticipée est permise.

### IFRS 13 – ÉVALUATION DE LA JUSTE VALEUR

En mai 2011, l'IASB a publié l'IFRS 13, *Évaluation de la juste valeur*. L'IFRS 13 améliorera la cohérence et réduira la complexité en fournissant une définition précise de la juste valeur et une source unique pour l'évaluation de la juste valeur et les exigences en matière d'informations à fournir qui s'appliquent à l'ensemble des IFRS. L'IFRS 13 sera en vigueur pour les exercices de la société ouverts à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2013, et l'application anticipée est permise.

### IAS 1 – PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS

En juin 2011, l'IASB a modifié l'IAS 1, *Présentation des états financiers*. Le principal changement résultant des modifications apportées à l'IAS 1 consiste en l'exigence visant à regrouper ensemble les autres éléments du résultat global qui pourraient être reclassés dans le compte de résultat. Les modifications maintiennent également les exigences voulant que les autres éléments du résultat global et le résultat net doivent être présentés soit dans un seul état soit dans deux états consécutifs. Les modifications apportées à l'IAS 1 seront en vigueur pour les exercices de la société ouverts à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2012, et l'application anticipée est permise. La société ne prévoit pas que ces modifications auront une incidence sur la présentation de ses états financiers consolidés puisque les autres éléments du résultat global qui pourraient être reclassés dans le compte de résultat sont déjà regroupés.

### IAS 19 – AVANTAGES DU PERSONNEL

En juin 2011, l'IASB a modifié l'IAS 19, *Avantages du personnel*. Ces modifications éliminent la possibilité de reporter la comptabilisation des gains et des pertes, communément appelée la « méthode du corridor », ce qui donnera une information plus comparable et plus fiable. Les modifications simplifieront aussi la présentation des variations des actifs et des passifs provenant des régimes à prestations définies, en imposant notamment l'obligation de présenter les variations découlant de modifications d'estimation dans les

autres éléments du résultat global, afin de distinguer ces changements de ceux qui sont souvent perçus comme étant le résultat d'activités quotidiennes de la société. Finalement, les modifications amélioreront les informations à fournir concernant les régimes à prestations définies en exigeant une meilleure information sur les caractéristiques de ces régimes et les risques auxquels la société est exposée en raison de sa participation à ces régimes. Les modifications apportées à l'IAS 19 seront en vigueur pour les exercices de la société ouverts à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2013, et l'application anticipée est permise.

## CONTRÔLES ET PROCÉDURES

Conformément au Règlement 52-109 des Autorités canadiennes en valeurs mobilières, la société a produit des attestations signées par le Président et chef de la direction et le Vice-président, finances et administration et chef de la direction financière qui, entre autres choses, considèrent adéquates pour le 31 janvier 2012 la conception :

- des contrôles et des procédures de communication de l'information financière qui fournissent l'assurance raisonnable que l'information financière importante de la société et de ses filiales est dûment communiquée et que cette information est enregistrée, traitée, condensée et présentée dans les délais prescrits par la législation;
- du contrôle interne à l'égard de l'information financière (CIIF) qui fournit l'assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière de la société et à la préparation des états financiers selon les IFRS.

Le Président et chef de la direction et le Vice-président, finances et administration et chef de la direction financière de la société ont également effectué une évaluation afin de déterminer s'il y avait eu des changements apportés au CIIF au cours du trimestre clos le 31 janvier 2012, qui ont eu ou pourraient vraisemblablement avoir sur ce dernier une incidence importante. Aucune modification significative de ce genre n'a été identifiée à partir de leur évaluation.

## PERSPECTIVES

Le marché des destinations soleil au départ du Canada représente une portion très importante de l'activité de Transat durant la saison d'hiver. Au deuxième trimestre, la capacité de Transat est supérieure d'environ 2 % à celle déployée à la même date l'an passé. Les taux d'occupation sont similaires à ceux enregistrés à pareille date l'année dernière; les prix de vente sont supérieurs, mais le carburant et le dollar US (la valeur du dollar US par rapport au dollar canadien) le sont aussi.

Sur le marché transatlantique, la capacité est supérieure, les taux de remplissage sont semblables; les prix sont supérieurs, de même que les coûts de carburant.

En France, par rapport à l'an passé à la même date, les réservations et les prix sont légèrement supérieurs.

Les résultats du deuxième trimestre pourraient être légèrement inférieurs à ceux de l'an dernier, alors que les économies réalisées à la suite de la restructuration annoncée au quatrième trimestre de 2011, combinées aux efforts de réduction de coûts devraient être annulées par la hausse des prix du carburant.

Pour l'été, sur le marché transatlantique, la capacité déployée, les réservations et les coefficients d'occupation sont similaires à ceux observés à pareille date l'année dernière. Les prix sont supérieurs, dans une proportion semblable à ceux du carburant. En France, les réservations sont supérieures à l'an passé et les prix sont similaires.

**TRANSAT A.T. INC.**  
**ÉTATS DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉS**

(en milliers de dollars canadiens) (non audité)	Au 31 janvier 2012 \$	Au 31 octobre 2011 \$	Au 1 <sup>er</sup> novembre 2010 \$
<b>ACTIF</b>			
<b>Actif courant</b>			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	213 975	181 576	180 627
Trésorerie et équivalents de trésorerie en fiducie ou autrement réservés <i>[note 5]</i>	426 671	323 314	320 428
Clients et autres débiteurs <i>[note 15]</i>	129 426	124 000	146 944
Impôts sur le résultat à recevoir	19 156	17 749	4 738
Stocks	12 046	11 096	9 867
Charges payées d'avance	132 380	55 196	50 297
Instruments financiers dérivés	9 771	7 935	868
Partie courante des dépôts	30 286	15 599	12 554
<b>Actif courant</b>	<b>973 711</b>	<b>736 465</b>	<b>726 323</b>
Trésorerie et équivalents de trésorerie réservés	36 263	36 231	32 222
Placements dans des PCAA <i>[note 6]</i>	77 259	78 751	72 346
Dépôts	23 834	33 907	29 837
Actifs d'impôt différé <i>[note 15]</i>	25 327	26 723	15 047
Immobilisations corporelles <i>[note 15]</i>	90 076	86 520	88 376
Goodwill <i>[note 15]</i>	106 795	109 495	112 454
Immobilisations incorporelles <i>[note 15]</i>	53 015	52 347	50 464
Instruments financiers dérivés	—	—	23
Placements et autres actifs <i>[note 7]</i>	63 739	63 806	64 868
<b>Actif non courant</b>	<b>476 308</b>	<b>487 780</b>	<b>465 637</b>
<b>Actif total</b>	<b>1 450 019</b>	<b>1 224 245</b>	<b>1 191 960</b>
<b>PASSIF ET CAPITAUX PROPRES</b>			
<b>Passif courant</b>			
Fournisseurs et autres créditeurs	352 040	355 130	300 239
Partie courante de la provision pour remise en état des aéronefs loués <i>[note 15]</i>	17 269	19 088	18 301
Impôts sur le résultat à payer	5 960	7 943	14 608
Dépôts de clients et revenus différés	598 424	331 280	313 695
Instruments financiers dérivés	5 663	5 659	4 116
Partie courante de la dette à long terme	—	—	13 768
<b>Passif courant</b>	<b>979 356</b>	<b>719 100</b>	<b>664 727</b>
Dette à long terme <i>[note 8]</i>	—	—	15 291
Provision pour remise en état des aéronefs loués	13 028	14 230	12 408
Autres passifs <i>[notes 9 et 15]</i>	78 447	78 048	71 486
Passifs d'impôt différé <i>[note 15]</i>	10 814	14 274	12 476
<b>Passif non courant</b>	<b>102 289</b>	<b>106 552</b>	<b>111 661</b>
<b>Capitaux propres</b>			
Capital-actions <i>[note 10]</i>	219 809	219 462	217 604
Provision pour paiements fondés sur des actions	11 562	11 063	9 090
Résultats non distribués	146 785	176 274	190 400
Profit (perte) latent(e) sur les couvertures de flux de trésorerie	2 170	1 948	(1 522)
Montant cumulé des écarts de change	(11 952)	(10 154)	—
<b>Total des capitaux propres</b>	<b>368 374</b>	<b>398 593</b>	<b>415 572</b>
<b>Total du passif et des capitaux propres</b>	<b>1 450 019</b>	<b>1 224 245</b>	<b>1 191 960</b>

Voir les notes afférentes aux états financiers intermédiaires consolidés condensés

**AVIS**

Les auditeurs indépendants de la société n'ont pas effectué un examen des états financiers intermédiaires condensés ci-joints selon les normes de l'Institut Canadien des Comptables Agréés concernant l'examen des états financiers intermédiaires par des auditeurs.

**TRANSAT A.T. INC.**  
**ÉTATS DES RÉSULTAT CONSOLIDÉS**

	Trimestres clos les	
	2012	31 janvier
(en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action) (non audité)	2011	2011
	\$	\$
<b>Revenus</b>	<b>829 296</b>	<b>810 154</b>
Charges opérationnelles		
Coûts liés à la prestation de services touristiques	494 126	499 001
Salaires et avantages du personnel	95 114	89 768
Carburant d'aéronefs	88 991	65 795
Commissions	40 071	41 645
Entretien d'aéronefs	27 569	23 291
Frais d'aéroports et de navigation	17 974	17 792
Loyer d'aéronefs	19 882	14 821
Autres	77 408	72 547
	<b>861 135</b>	<b>824 660</b>
	<b>(31 839)</b>	<b>(14 506)</b>
Amortissements	9 908	11 202
Coûts de financement	504	868
Revenu du financement	(1 837)	(1 932)
Variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés liés aux achats de carburant d'aéronefs	(1 622)	(3 838)
Perte (gain) de change sur les éléments monétaires à long terme	(156)	277
Perte (gain) sur des placements dans des PCAA <i>[note 6]</i>	780	(3 133)
Quote-part du résultat net d'une entreprise associée	637	569
	<b>8 214</b>	<b>4 013</b>
<b>Résultat avant charge d'impôt</b>	<b>(40 053)</b>	<b>(18 519)</b>
Impôts sur le résultat (récupération) <i>[note 15]</i>		
Exigibles	(9 100)	(5 857)
Différés	(2 373)	(137)
	<b>(11 473)</b>	<b>(5 994)</b>
<b>Perte nette</b>	<b>(28 580)</b>	<b>(12 525)</b>
<b>Résultat net attribuable aux :</b>		
Actionnaires	(29 489)	(13 378)
Participations ne donnant pas le contrôle	909	853
	<b>(28 580)</b>	<b>(12 525)</b>
Résultat par action attribuable aux actionnaires <i>[note 10]</i>		
De base	(0,77)	(0,35)
Dilué	(0,77)	(0,35)

Voir les notes afférentes aux états financiers intermédiaires consolidés condensés

**TRANSAT A.T. INC.**  
**ÉTATS DU RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉS**

	Trimestres clos les 31 janvier	
	2012	2011
(en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action) (non audité)	\$	\$
<b>Résultat net de la période</b>	<b>(28 580)</b>	<b>(12 525)</b>
<b>Autres éléments du résultat global</b>		
<b>Éléments qui seront reclassés en résultat net</b>		
Variation de la juste valeur des dérivés désignés comme couverture des flux de trésorerie	(597)	655
Reclassement en résultat net	973	(1 042)
Impôts différés	(154)	(48)
	222	(435)
Pertes de change sur conversion des états financiers des filiales étrangères	(1 798)	(3 389)
<b>Total des autres éléments du résultat global</b>	<b>(1 576)</b>	<b>(3 824)</b>
<b>Résultat global de la période</b>	<b>(30 156)</b>	<b>(16 349)</b>
<b>Attribuable aux :</b>		
Actionnaires	(31 069)	(17 182)
Participations ne donnant pas le contrôle	913	833
	<b>(30 156)</b>	<b>(16 349)</b>

**TRANSAT A.T. INC.**  
**ÉTATS DE LA VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS**

(en milliers de dollars canadiens) (non audité)	Provision pour paiements fondés sur des actions		Résultats non distribués	Cumul des autres éléments du résultat global		Total	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
	Capital-actions			Profit (perte) latent(e) sur les couvertures de flux de trésorerie	Montant cumulé des écarts de change			
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
<b>Solde au 1<sup>er</sup> novembre 2010</b>	217 604	9 090	190 400	(1 522)	—	415 572	—	415 572
Résultat net de la période	—	—	(13 378)	—	—	(13 378)	853	(12 525)
Autres éléments du résultat global	—	—	—	(435)	(3 369)	(3 804)	(20)	(3 824)
<b>Résultat global</b>	—	—	(13 378)	(435)	(3 369)	(17 182)	833	(16 349)
Émission sur le capital autorisé	308	—	—	—	—	308	—	308
Exercice d'options	417	—	—	—	—	417	—	417
Charge liée aux paiements fondés sur des actions	—	549	—	—	—	549	—	549
Reclassement du passif au titre des participations ne donnant pas le contrôle	—	—	—	—	—	—	(853)	(853)
Reclassement de l'écart de change des monnaies étrangères au titre des participations ne donnant pas le contrôle	—	—	—	—	(20)	(20)	20	—
	725	549	—	—	(20)	1 254	(833)	421
<b>Solde au 31 janvier 2011</b>	218 329	9 639	177 022	(1 957)	(3 389)	399 644	—	399 644
Résultat net de la période	—	—	1 545	—	—	1 545	2 206	3 751
Autres éléments du résultat global	—	—	154	3 905	(6 880)	(2 821)	115	(2 706)
<b>Résultat global</b>	—	—	1 699	3 905	(6 880)	(1 276)	2 321	1 045
Émission sur le capital autorisé	1 053	—	—	—	—	1 053	—	1 053
Exercice d'options	80	(127)	—	—	—	(47)	—	(47)
Charge liée aux paiements fondés sur des actions	—	1 551	—	—	—	1 551	—	1 551
Variation de la juste valeur des options	—	—	(2 447)	—	—	(2 447)	—	(2 447)
Reclassement du passif au titre des participations ne donnant pas le contrôle	—	—	—	—	—	—	(2 206)	(2 206)
Reclassement de l'écart de change des monnaies étrangères au titre des participations ne donnant pas le contrôle	—	—	—	—	115	115	(115)	—
	1 133	1 424	(2 447)	—	115	225	(2 321)	(2 096)
<b>Solde au 31 octobre 2011</b>	219 462	11 063	176 274	1 948	(10 154)	398 593	—	398 593
Résultat net de la période	—	—	(29 489)	—	—	(29 489)	909	(28 580)
Autres éléments du résultat global	—	—	—	222	(1 802)	(1 580)	4	(1 576)
<b>Résultat global</b>	—	—	(29 489)	222	(1 802)	(31 069)	913	(30 156)
Émission sur le capital autorisé	347	—	—	—	—	347	—	347
Charge liée aux paiements fondés sur des actions	—	499	—	—	—	499	—	499
Reclassement du passif au titre des participations ne donnant pas le contrôle	—	—	—	—	—	—	(909)	(909)
Reclassement de l'écart de change des monnaies étrangères au titre des participations ne donnant pas le contrôle	—	—	—	—	4	4	(4)	—
	347	499	—	—	4	850	(913)	(63)
<b>Solde au 31 janvier 2012</b>	219 809	11 562	146 785	2 170	(11 952)	368 374	—	368 374

Voir les notes afférentes aux états financiers intermédiaires consolidés condensés

**TRANSAT A.T. INC.**  
**ÉTATS DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS**

(en milliers de dollars canadiens) (non audité)	Trimestres clos les	
	2012	31 janvier 2011
	\$	\$
<b>ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES</b>		
Résultat net de la période	(28 580)	(12 525)
Éléments opérationnels ne nécessitant pas de sorties (retrées) de fonds :		
Amortissements	9 908	11 202
Variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés liés aux achats de carburant d'aéronefs	(1 622)	(3 838)
Perte (gain) de change sur les éléments monétaires à long terme	(156)	277
Perte (gain) sur des placements dans des PCAA	780	(3 133)
Quote-part du résultat net d'une entreprise associée	637	569
Impôts différés	(2 373)	(137)
Avantages du personnel	521	442
Charge liée aux paiements fondés sur des actions	499	549
	<b>(20 386)</b>	<b>(6 594)</b>
Variation nette des soldes sans effet de trésorerie du fonds de roulement opérationnel	74 336	57 121
Variation nette des autres actifs et passifs opérationnels	(191)	(5 427)
Variation nette de la provision pour remise en état des aéronefs loués	(3 021)	2 477
<b>Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles</b>	<b>50 738</b>	<b>47 577</b>
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>		
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	(15 074)	(13 179)
Encaissements du capital de placements dans des PCAA	712	424
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>	<b>(14 362)</b>	<b>(12 755)</b>
<b>ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>		
Variation nette des facilités de crédit et autres dettes	—	(15 076)
Produit de l'émission d'actions	347	600
Dividendes versés à une participation ne donnant pas le contrôle	(2 609)	—
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>	<b>(2 262)</b>	<b>(14 476)</b>
Effet des variations des taux de change sur la trésorerie et équivalents de trésorerie	(1 715)	(2 019)
<b>Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>	<b>32 399</b>	<b>18 327</b>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période</b>	<b>181 576</b>	<b>180 627</b>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période</b>	<b>213 975</b>	<b>198 954</b>
<b>Informations supplémentaires</b>		
Impôts sur le résultat payés	(5 578)	14 248
Intérêts payés	241	64

Voir les notes afférentes aux états financiers intermédiaires consolidés condensés

[Les montants sont exprimés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action ou autrement spécifié] [non audités]

## Note 1 RENSEIGNEMENTS SUR LA SOCIÉTÉ

Transat A.T. inc., [la « société »], dont le siège social se trouve au 300 Léo-Pariseau, Montréal (Québec), Canada, a été constituée en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*. Ses actions à droit de vote variable de catégorie A et ses actions à droit de vote de catégorie B sont inscrites à la Bourse de Toronto.

La société est une société intégrée spécialisée dans l'organisation, la commercialisation et la distribution de voyages vacances dans le secteur touristique. Le cœur de son organisation est formé de voyagistes implantés au Canada et en Europe, lesquels sont intégrés verticalement avec ses autres services de transport aérien, de distribution à travers un réseau dynamique d'agences de voyages, de services à valeur ajoutée offerts à destination et d'hôtellerie.

Les états financiers intermédiaires consolidés condensés de Transat A.T. inc. pour le trimestre clos le 31 janvier 2012 ont été approuvés par le conseil d'administration de la société le 14 mars 2012.

Les activités de la société sont saisonnières, par conséquent, les résultats opérationnels des périodes intermédiaires ne reflètent pas nécessairement proportionnellement les résultats de l'exercice entier.

## Note 2 PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

### BASE D'ÉTABLISSEMENT

Les présents états financiers intermédiaires consolidés condensés représentent les premiers états financiers de la société et de ses filiales préparés conformément aux Normes internationales d'information financière [« IFRS »], publiées par l'International Accounting Standards Board [« IASB »] et adoptées par le Conseil des normes comptables du Canada. Ces états financiers intermédiaires consolidés condensés ont été préparés conformément à l'IAS 34, *Information financière intermédiaire*, et à l'IFRS 1, *Première application des Normes internationales d'information financière*. Ces états financiers intermédiaires consolidés condensés ont été préparés conformément aux méthodes comptables que la société prévoit adopter pour ses états financiers consolidés annuels pour l'exercice se terminant le 31 octobre 2012.

Sauf indication contraire, ces états financiers intermédiaires consolidés condensés sont présentés en dollars canadiens, la monnaie fonctionnelle de la société. Chacune des entités de la société détermine sa propre monnaie fonctionnelle et les éléments inclus dans les états financiers de chacune des entités sont évalués à l'aide de cette monnaie fonctionnelle.

Les états financiers intermédiaires consolidés condensés doivent être lus avec les états financiers consolidés annuels audités et les notes correspondantes préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada [les « PCGR du Canada antérieurs »], faisant partie du rapport annuel de 2011 de la société. La note 14 présente des rapprochements et des descriptions de l'incidence de la transition des PCGR du Canada antérieurs aux IFRS sur les capitaux propres, le résultat, le résultat global et les flux de trésorerie, de même qu'un rapprochement des postes des états de la situation financière au 31 octobre 2011 et au 1<sup>er</sup> novembre 2010, ainsi que des comptes de résultat et des états du résultat global pour le trimestre clos le 31 janvier 2011 et pour l'exercice clos le 31 octobre 2011. Certaines informations devant être présentées dans les états financiers annuels préparés selon les IFRS qui n'ont pas été incluses dans les derniers états financiers annuels de la société préparés selon les PCGR du Canada antérieurs ont été incluses dans les présents états financiers intermédiaires condensés pour la période annuelle présentée à titre comparatif.

Les méthodes comptables et la base d'établissement diffèrent de celles qui sont présentées dans le rapport annuel pour l'exercice clos le 31 octobre 2011, préparé selon les PCGR du Canada antérieurs, défini par l'Institut Canadien des Comptables Agréés.

Ces états financiers intermédiaires consolidés condensés ont été préparés sur une base de continuité d'exploitation, au coût historique, sauf pour certains instruments et passifs financiers ayant trait à l'obligation de la société d'acheter des actions des participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales qui ont été évaluées à la juste valeur [voir la note 14].

### PRINCIPES DE CONSOLIDATION

Les états financiers intermédiaires consolidés condensés regroupent les états financiers de la société et de ses filiales. Conformément à la SIC-12, *Consolidation – Entités ad hoc*, publié par l'International Financial Reporting Interpretations Committee [« IFRIC »], qui exige la consolidation des entités ad hoc sous réserve de certaines conditions, une entité ad hoc créée dans le but de louer trois avions a aussi été consolidée.

## FILIALES

Les filiales sont des entités dont la société détient le contrôle. Le contrôle est obtenu lorsque la société a le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une entité afin d'obtenir des avantages de ses activités. Les filiales sont consolidées à partir de la date de leur acquisition, soit la date à laquelle la société en obtient le contrôle, et elles continuent d'être consolidées jusqu'à la date à laquelle survient la perte du contrôle.

La méthode de l'acquisition est utilisée pour comptabiliser l'acquisition des filiales, comme suit :

- le coût est calculé comme étant la juste valeur des actifs remis, des instruments de capitaux propres émis et des passifs contractés ou pris en charge à la date de l'échange, à l'exception des coûts de transaction qui sont passés en charges à mesure qu'ils sont engagés;
- les actifs identifiables acquis et les passifs pris en charge sont évalués à la juste valeur à la date d'acquisition;
- l'excédent du coût d'acquisition sur la juste valeur de l'actif net identifiable acquis est comptabilisé en tant que goodwill;
- si le coût d'acquisition est inférieur à la juste valeur de l'actif net acquis, la juste valeur de l'actif net est réévaluée et la différence restante est comptabilisée directement au compte de résultat;
- la contrepartie éventuelle est évaluée à la juste valeur à la date d'acquisition, et toute variation subséquente de la juste valeur est comptabilisée par le biais du compte de résultat lorsque la contrepartie éventuelle représente un passif financier;
- à l'obtention du contrôle dans le cadre d'une acquisition par étapes, la participation existante est réévaluée à la juste valeur par le biais du compte de résultat;
- pour chaque regroupement d'entreprises comportant des participations ne donnant pas le contrôle, l'entité acquéreuse mesure la participation ne donnant pas le contrôle dans l'entreprise acquise soit à la juste valeur ou selon la quote-part de l'actif net identifiable de l'entreprise acquise.

Les participations ne donnant pas le contrôle, qui représentent la tranche du résultat net et de l'actif net dans les filiales qui ne sont pas détenues exclusivement par la société, sont présentées séparément dans les capitaux propres à l'état de la situation financière consolidé. Les participations ne donnant pas le contrôle assorties d'une option donnant droit aux actionnaires qui n'exercent pas le contrôle d'exiger le rachat par la société des actions qu'ils détiennent sont reclassées au passif, présumant ainsi l'exercice de l'option. La valeur comptable des participations reclassées est également ajustée à hauteur de la juste valeur des options. Toute variation de la juste valeur des options est comptabilisée à titre de transactions sur les capitaux propres dans le résultat non distribué.

Les états financiers des filiales sont préparés pour la même période de présentation que ceux de la société mère, à l'aide de méthodes comptables compatibles. L'ensemble des soldes, des transactions, des profits latents et des pertes latentes résultant de transactions intra-groupes et des dividendes intra-groupes sont éliminés au moment de la consolidation.

## PLACEMENT DANS UNE ENTREPRISE ASSOCIÉE

Une entreprise associée est une entité sur laquelle la société exerce une influence notable, sans la contrôler. Le placement de la société dans une entreprise associée est comptabilisé selon la méthode de la mise en équivalence, comme suit :

- le placement est initialement comptabilisé au coût;
- il comprend un goodwill identifié à l'acquisition, moins la dépréciation cumulée;
- la quote-part revenant à la société du résultat net réalisé après l'acquisition est comptabilisée au compte de résultat et est ajustée pour tenir compte de la valeur comptable du placement;
- les profits sur les transactions conclues entre la société et l'entité sous influence notable sont éliminés à hauteur de la participation de la société dans cette entité et les pertes sont éliminées sauf si la transaction indique une perte de valeur de l'actif transféré.

## TRANSACTIONS ET SOLDES

Les transactions en devises sont converties en monnaie fonctionnelle aux taux de change en vigueur à la date de transaction. Les actifs et les passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont convertis en monnaie fonctionnelle aux taux de change en vigueur à la date de clôture. Les éléments non monétaires évalués au coût historique libellés en monnaies étrangères sont convertis aux taux de change en vigueur au moment des transactions initiales.

Les gains et les pertes de change résultant du règlement de ces transactions ainsi que de la conversion des actifs et des passifs monétaires qui ne sont pas libellés dans la monnaie fonctionnelle de la filiale, sont comptabilisés au compte de résultat, à l'exception des couvertures de flux de trésorerie admissibles qui sont différées et présentées en tant que Gain (perte) latent(e) sur les couvertures de flux de trésorerie dans le Cumul des autres éléments du résultat global, à l'état de la variation des capitaux propres.

#### SOCIÉTÉS DU GROUPE

Les actifs et les passifs des entités dont la monnaie fonctionnelle n'est pas le dollar canadien sont convertis aux taux de change en vigueur à la date de clôture, et leurs résultats opérationnels sont convertis aux taux de change moyens de la période. Les écarts de change résultant de la conversion sont comptabilisés au poste Écart de change des monnaies étrangères dans le Cumul des autres éléments du résultat global, à l'état de la variation des capitaux propres. À la cession d'une filiale étrangère, la composante écart de change des monnaies étrangères se rapportant à cette filiale étrangère est comptabilisée au compte de résultat consolidé.

#### **ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE**

Les équivalents de trésorerie sont principalement composés de dépôts à terme et d'acceptations bancaires très liquides facilement convertibles en un montant connu de trésorerie avec des échéances initiales de moins de trois mois.

#### **STOCKS**

Les stocks, composés principalement de fournitures et de parties d'aéronefs, sont évalués au moindre du coût, établi selon la méthode de l'épuisement successif, et de la valeur nette de réalisation. La valeur nette de réalisation correspond au prix de vente estimatif dans le cours normal de l'activité moins les coûts estimatifs nécessaires pour la réalisation de la vente. Le coût de remplacement peut servir d'indice pour la valeur nette de réalisation.

#### **IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût, moins l'amortissement cumulé et la provision pour dépréciation, le cas échéant.

L'amortissement des immobilisations corporelles est calculé sur une base linéaire, sauf indication contraire, et vise à amortir leur coût jusqu'à leur valeur résiduelle estimative sur leur durée d'utilité attendue comme suit :

Équipement d'aéronefs, y compris moteurs de rechange et pièces de rechange durables	5 à 10 ans, ou usure
Équipement et mobilier de bureau	3 à 10 ans
Améliorations locatives	Durée du bail
Édifice administratif	10 à 45 ans

La flotte compte les aéronefs acquis et les améliorations apportées aux aéronefs loués en vertu de contrats de location simple. Une partie du coût d'un aéronef acquis est répartie à la sous-catégorie « entretiens majeurs », laquelle est afférente aux coûts de remise en état des cellules, des moteurs et des trains d'atterrissage, et le montant résiduel du coût est réparti aux aéronefs. Les aéronefs et les entretiens majeurs sont amortis en tenant compte de leur valeur résiduelle estimative prévue. Les aéronefs sont amortis sur une base linéaire sur des périodes de 7 à 10 ans et les entretiens majeurs, selon le type d'entretien, sont amortis sur une base linéaire ou en fonction de l'utilisation de l'aéronef correspondant jusqu'au prochain entretien majeur afférent. Les coûts des entretiens majeurs subséquents sont incorporés au coût de l'actif à titre d'entretiens majeurs et amortis selon leur type. Les coûts des autres entretiens, y compris les réparations imprévues, sont comptabilisés en résultat net lorsque ceux-ci sont engagés. Les améliorations apportées aux aéronefs loués en vertu de contrats de location simple sont amorties sur une base linéaire sur la durée du bail ou la durée d'utilité correspondante, selon la plus courte de ces deux durées.

La valeur résiduelle et la durée d'utilité estimatives sont revues chaque année et ajustées au besoin.

#### **GOODWILL**

Le goodwill représente l'excédent du coût d'une acquisition par rapport à la juste valeur des actifs nets identifiables acquis à la date d'acquisition. Le goodwill fait l'objet d'un test de dépréciation annuel et est comptabilisé au coût moins la dépréciation cumulée. Aux fins du test de dépréciation, le goodwill acquis dans le cadre d'un regroupement d'entreprises est, à partir de la date d'acquisition, réparti à chaque unité génératrice de trésorerie (« UGT ») de la société qui devrait profiter du regroupement, peu importe si d'autres actifs ou passifs de l'entreprise acquise sont attribués à ces unités.

## IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

### IMMOBILISATIONS INCORPORELLES GÉNÉRÉES EN INTERNE

Les immobilisations incorporelles générées en interne comprennent des logiciels d'application conçus ou modifiés. Ces coûts sont incorporés à l'actif lorsque les critères suivants sont satisfaits :

- il est faisable sur le plan de la technique d'achever le logiciel en vue de son utilisation;
- la direction a l'intention d'achever le logiciel et de l'utiliser;
- la société possède la capacité d'utiliser le logiciel;
- il est possible de démontrer la façon dont le logiciel générera des avantages économiques futurs probables;
- les ressources techniques, financières et autres, requises pour achever le développement et mettre en service le logiciel sont disponibles;
- les dépenses attribuables au logiciel au cours de son développement peuvent être évaluées de façon fiable.

Les coûts admissibles à la capitalisation comprennent à la fois les coûts internes et les coûts externes, mais se limitent à ceux qui sont directement liés au projet en question.

### IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ACQUISES

Les immobilisations incorporelles acquises sont comptabilisées au coût. Le coût des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre d'un regroupement d'entreprises est comptabilisé à la juste valeur à la date d'acquisition. Après la comptabilisation initiale, les immobilisations incorporelles sont comptabilisées au coût, moins l'amortissement cumulé et la dépréciation cumulée, le cas échéant.

La durée d'utilité des immobilisations incorporelles est évaluée comme étant soit déterminée ou indéterminée.

Les immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée sont amorties sur une base linéaire sur leur durée d'utilité économique, comme suit :

Logiciels	3 à 10 ans
Listes de clients	7 à 10 ans

Les immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée font l'objet d'un test de dépréciation chaque fois qu'il y a une indication que l'immobilisation incorporelle peut s'être dépréciée. La durée d'amortissement et le mode d'amortissement pour une immobilisation incorporelle à durée d'utilité déterminée doivent être revus au moins chaque année et ajustés au besoin.

Les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée, composées principalement de marques de commerce, ne sont pas amorties, mais font l'objet d'un test de dépréciation annuel, soit individuellement ou au niveau de l'UGT. La durée d'utilité indéterminée doit être revue chaque période pour déterminer si l'appréciation de la durée d'utilité indéterminée demeure justifiée. Si ce n'est pas le cas, le changement d'appréciation de la durée d'utilité d'indéterminée à déterminée se fait de façon prospective.

### CONTRAT DE LOCATION SIMPLE ET AVANTAGES INCITATIFS DIFFÉRÉS

Les contrats de location dans le cadre desquels la quasi-totalité des risques et des avantages de la propriété de l'actif ne sont pas transférés à la société sont classés comme des contrats de location simple. Les paiements de contrats de location simple sont comptabilisés en tant que charge sur une base linéaire sur la durée du bail connexe.

Les avantages incitatifs différés sont des montants reçus des propriétaires et des congés de loyers. Ils sont comptabilisés avec les autres passifs et sont amortis sur la durée du bail initial sur une base linéaire en diminution de la charge d'amortissement.

### INSTRUMENTS FINANCIERS

Un instrument financier est tout contrat qui donne lieu à un actif financier pour une partie et à un passif financier ou à un instrument de capitaux propres pour une autre partie. Les actifs financiers de la société comprennent la trésorerie et les équivalents de trésorerie, la trésorerie et équivalents de trésorerie en fiducie ou autrement réservés, les clients et autres débiteurs, les dépôts relatifs aux aéronefs et moteurs loués, les placements dans des PCAA et les instruments financiers dérivés assortis d'une juste valeur positive. Les passifs financiers de la société comprennent les fournisseurs et autres créditeurs, la dette à long terme, les instruments financiers dérivés assortis d'une juste valeur négative et les options de vente détenues par les participations ne donnant pas le contrôle.

Les actifs financiers et les passifs financiers, y compris les instruments financiers dérivés, sont initialement comptabilisés à leur juste valeur. Subséquemment à la comptabilisation initiale, l'évaluation des actifs financiers et des passifs financiers dépend de leur classement : actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net, prêts et créances et passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net ou autres passifs financiers. Les instruments financiers dérivés, y compris les instruments financiers dérivés incorporés qui ne sont pas étroitement liés au contrat hôte, sont classés comme étant des actifs ou des passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net à moins qu'ils ne soient désignés comme faisant partie d'une relation de couverture efficace. Le classement est déterminé par la direction au moment de la comptabilisation initiale en fonction du motif de l'acquisition. Les options de vente détenues par les participations ne donnant pas le contrôle sont initialement comptabilisées à la juste valeur, et les variations de la juste valeur sont comptabilisées dans les résultats non distribués.

#### CLASSEMENT DES INSTRUMENTS FINANCIERS

##### Actifs financiers et passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net

Les actifs financiers, les passifs financiers et les instruments financiers dérivés classés comme étant des actifs financiers ou des passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont évalués à la juste valeur à la date de clôture. Les gains et les pertes réalisés à la cession ainsi que les gains et pertes latents découlant de la variation de la juste valeur sont comptabilisés au compte de résultat au cours de la période où ils surviennent.

##### Prêts et créances et autres passifs financiers

Les actifs financiers classés comme prêts et créances et les passifs financiers classés comme autres passifs financiers sont évalués à leur coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

#### INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS ET COMPTABILITÉ DE COUVERTURE

La société a recours aux instruments financiers dérivés afin de pallier les risques futurs de variation des monnaies étrangères relativement à sa dette à long terme et à ceux liés aux paiements de contrats de location simple, aux encaissements de revenus de certains voyageurs et aux décaissements liés à certaines charges opérationnelles en monnaies étrangères. Aux fins de la comptabilité de couverture, la société désigne ses instruments financiers dérivés liés aux monnaies étrangères comme instruments de couverture.

La société documente formellement toutes les relations entre les instruments de couverture et les éléments couverts, de même que ses objectifs et sa stratégie de gestion du risque motivant les diverses opérations de couverture. Ainsi, un lien doit être établi entre l'ensemble des instruments financiers dérivés et les flux de trésorerie prévus ou un actif ou un passif donné. La société doit aussi documenter et évaluer de façon formelle, à la fois à la création de la couverture et en continu, l'efficacité des instruments de couverture pour compenser les variations de la juste valeur ou des flux de trésorerie des éléments couverts.

Ces instruments financiers dérivés sont désignés comme couvertures de flux de trésorerie à l'exception des contrats afférents aux emprunts garantis par des aéronefs libellés en dollars américains qui sont désignés comme couvertures de juste valeur.

Tous les instruments financiers dérivés sont inscrits à l'état de la situation financière consolidé à leur juste valeur. Pour ce qui est des instruments financiers dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie, les variations de la valeur de la tranche efficace sont comptabilisées au poste « Autres éléments du résultat global » à l'état du résultat global consolidé. Toute inefficacité d'une couverture de flux de trésorerie est comptabilisée au résultat net, au moment où elle se produit, au même poste du compte de résultat consolidé que l'élément couvert au moment de la réalisation. Si la couverture d'une relation de couverture de flux de trésorerie devient inefficace, les profits et les pertes latents antérieurs demeurent inscrits dans le « Cumul des autres éléments du résultat global » en tant que « Profit (perte) latent(e) sur les couvertures de flux de trésorerie » jusqu'au moment du règlement de l'élément couvert, et les variations futures de la valeur de l'instrument dérivé sont comptabilisées de manière prospective en résultat. Les variations de la valeur de la tranche efficace d'une couverture de flux de trésorerie demeurent inscrites dans le « Cumul des autres éléments du résultat global » en tant que « Profit (perte) latent(e) sur les couvertures de flux de trésorerie » jusqu'au règlement de l'élément couvert connexe, auquel moment les montants comptabilisés au poste « Profit (perte) latent(e) sur les couvertures de flux de trésorerie » sont reclassés au même poste du compte de résultat consolidé que l'élément couvert. En ce qui concerne les instruments financiers dérivés désignés comme couvertures de juste valeur, les variations périodiques de la juste valeur sont comptabilisées au même poste du compte de résultat consolidé que l'élément couvert.

#### INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS NON ADMISSIBLES À LA COMPTABILITÉ DE COUVERTURE

La société conclut également, dans le cours normal de l'activité, des instruments financiers dérivés liés aux achats de carburant aux fins de gestion du risque lié à l'instabilité des prix du carburant qui n'ont pas été désignés pour la comptabilité de couverture. Ces instruments financiers dérivés sont évalués à la juste valeur à la fin de chaque période et les gains ou pertes latents résultant de la

réévaluation sont comptabilisés et présentés au poste « Variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés liés aux achats de carburant d'aéronefs » au compte de résultat consolidé. Lorsque réalisés à l'échéance des ces instruments financiers dérivés, les gains ou pertes sont alors reclassés au poste « Carburant d'aéronefs ».

La politique de la société consiste à ne pas spéculer sur les instruments financiers dérivés; ainsi, ces instruments sont normalement acquis comme éléments de gestion du risque et conservés jusqu'à leur échéance.

#### COÛTS DE TRANSACTION

Les coûts de transaction liés aux actifs financiers et aux passifs financiers classés comme étant des actifs financiers ou des passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont passés en charges à mesure qu'ils sont engagés. Les coûts de transaction liés aux actifs financiers classés comme prêts et créances ou aux passifs financiers classés comme autres passifs financiers sont reflétés dans la valeur comptable de l'actif financier ou du passif financier et sont ensuite amortis sur la durée d'utilité estimative de l'instrument au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif.

#### JUSTE VALEUR

La juste valeur des instruments financiers qui sont négociés activement dans des marchés financiers structurés est calculée en fonction des prix cotés sur un marché actif à la clôture du marché à la date de clôture. Pour les instruments financiers pour lesquels il n'existe pas de marché actif, la juste valeur est calculée à l'aide de techniques d'évaluation. Ces techniques comprennent le recours à des transactions récentes sur le marché conclues dans des conditions de concurrence normale, le renvoi à la juste valeur actuelle d'un autre instrument qui est pratiquement le même, l'analyse des flux de trésorerie actualisés ou d'autres modèles d'évaluation.

La société répartit ses actifs et passifs financiers évalués à la juste valeur en trois niveaux, selon l'observabilité des données utilisées.

Niveau 1 : Ce niveau comprend les actifs et les passifs évalués à la juste valeur en fonction des cours non ajustés d'actifs et de passifs identiques sur des marchés actifs auxquels la société a accès à la date d'évaluation.

Niveau 2 : Cette catégorie comprend les évaluations faites au moyen de données directement ou indirectement observables autres que les cours inclus au niveau 1. Les instruments dérivés de cette catégorie sont évalués à l'aide de modèles ou d'autres techniques d'évaluation standard faisant appel à des données observables sur le marché.

Niveau 3 : Les évaluations de ce niveau reposent sur des données qui sont moins observables, qui ne sont pas disponibles ou dont l'information observable ne justifie pas la plus grande partie de la juste valeur des instruments.

#### DÉPRÉCIATION DES ACTIFS FINANCIERS

Chaque date de clôture, la société doit apprécier s'il existe une indication objective de dépréciation d'un actif financier ou d'un groupe d'actifs financiers. Un actif financier ou un groupe d'actifs financiers est réputé s'être déprécié si et seulement si il existe une indication objective de dépréciation par suite d'un ou de plusieurs événements survenus après la comptabilisation initiale de l'actif [un « événement générateur de pertes »] et que cet événement générateur de pertes a un impact sur les flux de trésorerie futurs estimés de l'actif financier ou du groupe d'actifs financiers, qui peut être estimé de façon fiable.

#### DÉPRÉCIATION DES ACTIFS NON FINANCIERS

Chaque date de clôture, la société doit apprécier s'il existe une indication de dépréciation d'un actif. Si une telle indication existe, ou si un actif doit faire l'objet d'un test de dépréciation annuel, la société doit estimer la valeur recouvrable de l'actif. La valeur recouvrable correspond à la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de la vente d'un actif ou d'une UGT et sa valeur d'utilité, et est calculée pour un actif individuel, sauf si l'actif ne génère pas d'entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie d'autres actifs ou groupes d'actifs. La valeur d'utilité est calculée à l'aide des flux de trésorerie estimatifs nets, en général compte tenu de projections détaillées sur une période de cinq ans et d'une hypothèse de croissance pour l'extrapolation des années subséquentes. Les flux de trésorerie nets estimatifs sont actualisés à l'aide d'un taux d'actualisation avant impôts sur le résultat qui tient compte des évaluations du marché actuel de la valeur temps de l'argent et du risque propre à l'actif ou à l'UGT. Pour calculer la juste valeur diminuée des coûts de la vente, les transactions récentes sur le marché sont prises en considération, si elles sont disponibles. Dans l'impossibilité d'identifier une telle transaction, il est possible d'utiliser un modèle d'évaluation approprié. Si la valeur comptable d'un actif ou d'une UGT dépasse sa valeur recouvrable, l'actif est réputé s'être déprécié et il est réduit à sa valeur recouvrable.

Les critères suivants sont aussi appliqués dans le cadre de l'évaluation de la dépréciation d'actifs donnés :

#### GOODWILL

Le goodwill fait l'objet d'un test de dépréciation chaque année [au 31 octobre] et lorsque des circonstances indiquent que la valeur comptable a pu se déprécier. La dépréciation est calculée en évaluant la valeur recouvrable de chaque UGT [ou groupe d'UGT] à laquelle se rapporte le goodwill. Si la valeur recouvrable de l'UGT est inférieure à sa valeur comptable, une perte de valeur est comptabilisée.

#### IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les actifs incorporels à durée d'utilité indéterminée font l'objet d'un test de dépréciation chaque année [au 31 octobre] soit individuellement ou au niveau de l'UGT, le cas échéant, et lorsque des circonstances indiquent que la valeur comptable a pu se déprécier.

#### REPRISE DE PERTE DE VALEUR

Pour les actifs autres que le goodwill, la société évalue chaque date de clôture s'il existe une indication qu'une perte de valeur comptabilisée antérieurement puisse ne plus exister ou avoir diminué. Si une telle indication existe, la société doit estimer la valeur recouvrable de l'actif ou de l'UGT. Une perte de valeur comptabilisée au cours de périodes antérieures doit être reprise s'il y a eu un changement dans les hypothèses utilisées pour déterminer la valeur recouvrable de l'actif depuis la dernière comptabilisation d'une perte de valeur. La reprise est limitée de façon à ce que la valeur comptable de l'actif ne dépasse pas sa valeur recouvrable, ou ne dépasse pas la valeur comptable qui aurait été calculée, moins l'amortissement, si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée à l'égard de l'actif au cours des exercices précédents. Cette reprise est comptabilisée au compte de résultat. Les pertes de valeur liées au goodwill ne peuvent pas faire l'objet de reprises au cours de périodes ultérieures.

#### PROVISIONS

Des provisions sont comptabilisées lorsque la société a une obligation actuelle, juridique ou implicite, d'effectuer des paiements au titre d'événements passés, qu'il est probable qu'une sortie de ressources sera nécessaire pour éteindre l'obligation et qu'une estimation fiable de l'obligation peut être effectuée. Les provisions sont évaluées à leur valeur actuelle.

#### PROVISION POUR REMISE EN ÉTAT DES AÉRONEFS LOUÉS

En vertu des contrats de location simple pour des aéronefs et moteurs, la société est tenue de maintenir ceux-ci en bon état et de suivre le plan d'entretien. La société comptabilise l'obligation d'entretien des aéronefs et des moteurs loués en fonction du degré d'utilisation jusqu'au prochain entretien. L'obligation est ajustée pour tout changement dans les coûts prévus de l'entretien afférent. Selon le type d'entretien, le degré d'utilisation est déterminé en fonction des cycles, des heures de vols ou du passage du temps entre chaque entretien. L'excédent de l'obligation pour entretien sur les dépôts d'entretien aux bailleurs effectués et non réclamés est présenté dans le passif au poste « Provision pour remise en état des aéronefs loués ».

#### AVANTAGES DU PERSONNEL FUTURS

La société offre des ententes de retraite à prestations définies à certains membres de la haute direction. Certains membres du personnel non Canadiens profitent aussi d'avantages postérieurs à l'emploi. La charge de retraite périodique nette pour ces régimes est calculée de façon actuarielle sur une base annuelle par des actuaires indépendants à l'aide de la méthode des unités de crédit projetées. Le calcul de la charge au titre des avantages du personnel repose sur des hypothèses comme le taux d'actualisation pour mesurer les obligations, la mortalité probable et la rémunération future prévue. Les résultats réels seront différents des résultats estimés d'après les hypothèses. La part acquise du coût des services passés résultant des modifications apportées au régime est immédiatement comptabilisée au compte de résultat. La part non acquise est amortie sur une base linéaire sur la période résiduelle moyenne jusqu'à ce que les droits aux prestations deviennent acquis. Ces prestations ne sont pas capitalisées.

Le passif comptabilisé à l'état de la situation financière correspond à la valeur actuelle de l'obligation au titre des prestations définies à la date de clôture diminuée de la juste valeur des actifs du régime, ainsi que des ajustements pour tenir compte du coût des services passés latent. La valeur actuelle de l'obligation au titre de prestations définies est calculée en actualisant les sorties de fonds futures estimatives à l'aide des taux d'intérêt des obligations de société de qualité dont la durée jusqu'à l'échéance se rapproche de la durée du passif au titre des avantages de retraite connexe. L'ensemble des gains et des pertes actuariels découlant du calcul de la valeur actuelle de l'obligation au titre de prestations définies et de la juste valeur des actifs du régime sont immédiatement comptabilisés dans les résultats non distribués et inclus à l'état du résultat global.

Les cotisations aux régimes de retraite à cotisations définies sont passées en charges à mesure qu'elles sont engagées, soit à mesure que le membre du personnel rend les services connexes.

Des indemnités de fin de contrat de travail doivent être versées lorsque la société décide de mettre fin à l'emploi avant l'âge normal de départ à la retraite ou si un membre du personnel accepte de partir volontairement en échange de ces prestations. La société comptabilise des indemnités de fin de contrat de travail lorsqu'elle est manifestement engagée à mettre fin à l'emploi de membres du personnel actuels en vertu d'un régime formel détaillé sans possibilité de s'y soustraire, ou à octroyer des indemnités de fin de contrat de travail par suite d'une offre faite pour encourager les départs volontaires.

#### COMPTABILISATION DES REVENUS

La société comptabilise les revenus lorsque tous les risques et avantages importants inhérents au service ont été transférés au client. Par conséquent, les revenus provenant du transport des passagers sont constatés au retour de chaque vol. Les revenus provenant des voyageurs ainsi que les coûts y afférents sont comptabilisés au départ des passagers. Les revenus de commissions des agences de voyages sont comptabilisés au moment de la réservation. Les montants perçus des clients à l'égard desquels les services n'ont pas encore été rendus sont inscrits dans le passif courant sous la rubrique « Dépôts de clients et revenus différés ».

Lorsque la société fournit plusieurs services, notamment des services de transport aérien, de voyageur et d'agence de voyage, les revenus sont différés et ne sont comptabilisés qu'une fois le service rendu au client conformément à la méthode comptable de la société sur la comptabilisation des revenus. Elle traite ces différents services comme des unités comptables distinctes étant donné que chaque service a une valeur pour le client de façon individuelle et la contrepartie versée pour ces services est répartie en fonction de la juste valeur relative de chaque livrable.

#### IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT

La société comptabilise ses impôts sur le résultat d'après la méthode du passif fiscal. Selon cette méthode, les actifs et passifs d'impôts différés sont calculés d'après les écarts entre la valeur comptable et la valeur fiscale des actifs et passifs et mesurés au moyen des taux et des lois pratiquement en vigueur au cours des périodes pendant lesquelles il est prévu que les écarts se résorberont.

Les actifs et les passifs d'impôts différés sont comptabilisés directement dans le résultat, les autres éléments du résultat global ou les capitaux propres d'après le classement de l'élément auquel ils se rapportent.

Des passifs d'impôts différés sont comptabilisés pour toutes les différences temporelles imposables. Des actifs d'impôts différés sont comptabilisés pour l'ensemble des différences temporelles déductibles, des reports de crédits d'impôts inutilisés et des pertes fiscales inutilisées, dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable sera disponible, auquel ces différences temporelles déductibles, ces reports de crédits d'impôts inutilisés et ces pertes fiscales inutilisées pourront être utilisés.

Les actifs et les passifs d'impôts différés sont compensés, s'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs d'impôts exigibles et les passifs d'impôts exigibles et si les impôts différés se rapportent à la même entité imposable et à la même administration fiscale.

#### RÉGIMES DE RÉMUNÉRATION FONDÉE SUR DES ACTIONS

La société a un certain nombre de régimes de rémunération fondée sur des actions réglées en instruments de capitaux propres et réglées en trésorerie en vertu desquels elle reçoit des services de membres du personnel en contrepartie d'instruments de capitaux propres de la société ou de paiements réglés en trésorerie.

#### TRANSACTIONS RÉGLÉES EN INSTRUMENTS DE CAPITAUX PROPRES

Pour la rémunération fondée sur des actions réglées en instruments de capitaux propres [régime d'options d'achat d'actions], la charge de rémunération repose sur la juste valeur à la date d'attribution des instruments de capitaux propres attribués dont les droits devraient être acquis au cours de la période où les conditions liées à la performance et/ou au service sont remplies, moyennant une augmentation correspondante de la provision pour paiements fondés sur des actions. Le montant de la rémunération est calculé à l'aide du modèle Black-Scholes. Pour les attributions dont les droits sont acquis graduellement, la juste valeur de chaque tranche est comptabilisée sur la période d'acquisition des droits respective. Toute contrepartie versée par des membres du personnel à l'exercice des options sur actions ainsi que la tranche correspondante créditée antérieurement à la provision pour paiements fondés sur des actions sont portées au crédit du capital-actions.

#### TRANSACTIONS RÉGLÉES EN TRÉSORERIE

Pour la rémunération fondée sur des actions réglées en trésorerie [régime d'unités d'actions différées et régime d'unités d'actions avec restrictions], la charge de rémunération est calculée en fonction de la juste valeur du passif à la date de clôture jusqu'à ce que l'attribution soit réglée. Le montant de la rémunération est calculé en fonction du cours de clôture des actions de catégorie B de la société à la Bourse de Toronto ajusté pour tenir compte des modalités de l'attribution des unités, et repose sur les unités dont les droits devraient être acquis. La charge est comptabilisée sur la période au cours de laquelle les conditions liées à la performance et/ou au service sont remplies. À la clôture de la période, la société doit réévaluer ses estimations du nombre d'attributions dont les droits devraient être acquis et comptabiliser l'impact des révisions dans le compte de résultat.

#### RÉGIMES D'ACHAT D' ACTIONS DES MEMBRES DU PERSONNEL

Les contributions de la société aux régimes d'achat d'actions des membres du personnel [régime d'incitation à l'actionnariat et à l'accumulation de capital et régime d'incitation à l'actionnariat permanent] correspondent aux actions acquises sur le marché par la société. Ces contributions sont évaluées au coût et comptabilisées sur la période allant de la date d'acquisition jusqu'à la date où les droits à ces actions sont acquis par le participant. Toute contrepartie versée par le participant pour l'acquisition d'actions en vertu du régime d'achat d'actions est portée au crédit au capital-actions.

#### **RÉSULTAT PAR ACTION**

Le résultat de base par action est calculé selon le résultat net attribuable aux porteurs de titres de capitaux propres de la société, divisé par le nombre moyen pondéré d'actions à droit de vote variable de catégorie A et d'actions à droit de vote de catégorie B en circulation au cours de l'exercice.

Le résultat dilué par action est calculé en ajustant le résultat net attribuable aux porteurs de titres de capitaux propres de la société pour tenir compte de tout changement apporté aux revenus ou aux charges découlant de l'exercice des éléments dilutifs. Le nombre moyen pondéré d'actions à droit de vote variable de catégorie A et d'actions à droit de vote de catégorie B en circulation est accru du nombre moyen pondéré d'actions à droit de vote variable de catégorie A et d'actions à droit de vote de catégorie B additionnelles qui auraient été en circulation en supposant l'exercice de tous les éléments dilutifs.

### **Note 3 ESTIMATIONS COMPTABLES ET JUGEMENTS IMPORTANTS**

La préparation des états financiers exige que la direction fasse des estimations et pose de jugements sur l'avenir. Ces estimations et ces jugements sont continuellement revus et reposent sur l'expérience passée et d'autres facteurs, y compris des prévisions à l'égard d'événements ultérieurs jugées raisonnables dans les circonstances. Cependant, les estimations comptables pourraient entraîner des dénouements nécessitant un ajustement significatif de la valeur comptable de l'actif ou du passif visé au cours de périodes ultérieures.

Les principales hypothèses portant sur l'avenir et sur les autres sources majeures d'incertitude relative aux estimations à la fin de la période de présentation de l'information financière, qui présentent un risque important d'entraîner un ajustement significatif des montants des actifs et des passifs au cours du prochain exercice, sont décrites plus loin. Les hypothèses et les estimations de la société reposent sur les paramètres disponibles au moment de préparer les états financiers consolidés. Cependant, les circonstances actuelles et les hypothèses sur les événements futurs pourraient changer compte tenu du marché ou de circonstances hors du contrôle de la société. Ces changements sont pris en compte dans les hypothèses lorsqu'ils surviennent.

#### **AMORTISSEMENT ET DÉPRÉCIATION DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES, DU GOODWILL ET DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**

Les immobilisations corporelles, les immobilisations incorporelles et le goodwill représentaient respectivement 90 076 \$, 53 015 \$ et 106 795 \$ de l'actif total à l'état de la situation financière consolidée au 31 janvier 2012. Une perte de valeur existe lorsque la valeur comptable d'un actif ou d'une UGT dépasse sa valeur recouvrable, laquelle correspond à la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de la vente d'un actif ou d'une UGT et sa valeur d'utilité. Le calcul de la juste valeur diminuée du coût de la vente est fondé sur les données disponibles pour des transactions dans des conditions de pleine concurrence visant des actifs semblables, ou sur des prix observables sur le marché, moins les coûts de vente différentiels. Le calcul de la valeur d'utilité est fondé sur un modèle de flux de trésorerie actualisés. Les flux de trésorerie sont tirés du budget pour les cinq prochains exercices et ne tiennent pas compte des activités de restructuration auxquelles la société ne s'est pas encore engagée ou des investissements futurs importants qui amélioreront le rendement de l'actif de l'UGT faisant l'objet du test. La valeur recouvrable est sensible au taux d'actualisation utilisé dans le modèle des flux de trésorerie actualisés ainsi qu'aux rentrées de fonds futures prévues et au taux de croissance utilisé à des fins d'extrapolation. Les principales hypothèses utilisées pour calculer la valeur recouvrable des différentes UGT, et une analyse de sensibilité, sont présentées à la note 15.

Les immobilisations corporelles sont amorties, compte tenu de la valeur résiduelle, sur la durée d'utilité estimée. Les aéronefs, et leurs composantes, constituent une sous-catégorie importante des immobilisations corporelles. La charge d'amortissement est fonction de plusieurs hypothèses, notamment la période sur laquelle l'aéronef sera utilisé, le calendrier de renouvellement de la flotte et l'estimation de la valeur résiduelle des aéronefs et de leurs composantes au moment de leur disposition prévue.

Des changements dans la durée d'utilité estimée et la valeur résiduelle des aéronefs pourraient influencer grandement sur la charge d'amortissement. Les immobilisations corporelles et les immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée sont passées en revue pour déterminer si elles ont subi une baisse de valeur quand des événements ou des changements de situation indiquent que la valeur comptable d'un actif pourrait ne pas être recouvrable.

#### **PAPIERS COMMERCIAUX ADOSSÉS À DES ACTIFS**

La juste valeur des papiers commerciaux adossés à des actifs comptabilisée à l'état de la situation financière ne peut reposer entièrement sur des marchés actifs. Elle doit être calculée à l'aide du modèle des flux de trésorerie actualisés. Les données de ce modèle sont tirées de marchés observables, mais dans l'impossibilité de s'y référer, une part de jugement est requise pour déterminer la juste valeur. Pour porter un jugement, la direction tient compte de données telles que le risque de crédit attribuable aux actifs sous-jacents, les taux d'intérêt en vigueur sur les marchés en cause, les montants à recevoir. Les résultats réels seront différents des résultats estimés d'après les hypothèses. Voir la note 6, qui contient d'autres détails, notamment une estimation de l'incidence sur les états financiers des variations des principales estimations.

#### **JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS**

La juste valeur des instruments financiers dérivés correspond au montant de la contrepartie dont conviendrait dans des conditions de concurrence normales des parties consentantes et bien informées. La société établit la juste valeur de ses instruments financiers dérivés en utilisant le cours acheteur ou le cours vendeur, selon ce qui est approprié, sur le marché actif le plus avantageux auquel la société a un accès immédiat. La société tient également compte de son propre risque de crédit ainsi que du risque de crédit de la contrepartie lors de la détermination de la juste valeur de ses instruments financiers dérivés selon qu'il s'agit d'actifs financiers ou de passifs financiers. Si le marché d'un instrument financier dérivé n'est pas actif, la société établit la juste valeur par l'application de techniques d'évaluation, telles l'utilisation des informations disponibles sur des transactions portant sur des instruments identiques en substance, par l'analyse des flux de trésorerie actualisés ou d'autres techniques, le cas échéant. La société s'assure, dans la mesure du possible, d'intégrer les facteurs que des intervenants sur le marché prendraient en considération pour fixer un prix et que la technique d'évaluation est conforme aux méthodes économiques acceptées pour la fixation du prix d'instruments financiers, dont entre autres le risque de crédit de la partie en cause.

#### **PROVISION POUR REMISE EN ÉTAT DES AÉRONEFS LOUÉS**

Les estimations utilisées pour déterminer le montant de la provision pour remise en état des aéronefs loués sont fondées sur l'expérience passée, les coûts historiques et les réparations, les informations obtenues des fournisseurs externes, l'utilisation prévue des aéronefs, le renouvellement prévu de la flotte d'aéronefs, les conditions de retour des aéronefs loués ainsi que d'autres faits et hypothèses raisonnables dans les circonstances. Étant donné le recours à diverses hypothèses pour déterminer la provision pour remise en état des aéronefs loués, il existe une incertitude relative à la mesure inhérente à ce calcul. Les résultats réels seront différents des résultats estimés d'après les hypothèses.

#### **AVANTAGES DU PERSONNEL FUTURS**

Le coût des régimes de retraite à prestations déterminées et des autres avantages postérieurs au départ à la retraite ainsi que la valeur actuelle des obligations connexes sont calculés à l'aide d'évaluations actuarielles. Ces évaluations actuarielles font appel à des hypothèses comme le taux d'actualisation pour mesurer les obligations, la mortalité probable et la rémunération future prévue. Étant donné le recours à diverses hypothèses pour déterminer le coût et les obligations liés aux avantages du personnel futurs, il existe une incertitude relative à la mesure inhérente au processus d'évaluation actuarielle. Les résultats réels seront différents des résultats estimés d'après les hypothèses.

#### **IMPÔTS ET TAXES**

Il existe des incertitudes quant à l'interprétation de règlements fiscaux complexes, de changements aux lois fiscales ainsi que du montant et du calendrier du résultat imposable futur. Étant donné l'éventail des relations d'affaires internationales, les différences entre les résultats réels et les hypothèses formulées, ou les changements futurs apportés à ces hypothèses, pourraient nécessiter des ajustements futurs au montant de l'impôt sur le résultat déjà comptabilisé. Ces différences d'interprétation pourraient survenir pour diverses questions d'après les conditions propres au territoire respectif des filiales de la société. La société établit des provisions, fondées sur des estimations raisonnables, à l'égard des conséquences possibles des audits des administrations fiscales des pays respectifs où elle exerce ses activités. Le montant de ces provisions repose sur divers facteurs, comme l'expérience d'audits fiscaux précédents et les interprétations de

règlements fiscaux par l'entité assujettie et l'administration fiscale responsable.

Des actifs d'impôt différé sont comptabilisés pour toutes les pertes fiscales inutilisées dans la mesure où il est probable qu'un résultat imposable, auquel ces différences temporelles déductibles pourront être imputées, sera disponible. La direction doit faire appel à une grande part de jugement pour déterminer le montant des actifs d'impôt différé pouvant être comptabilisés, d'après le calendrier probable et le montant du résultat imposable futur ainsi que les stratégies de planification fiscale futures.

#### Note 4 MODIFICATIONS FUTURES DE MÉTHODES COMPTABLES

Des normes publiées mais non encore entrées en vigueur sont présentées ci-dessous. La société n'a pas adopté ces normes de façon anticipée et n'a pas encore été déterminé l'incidence de l'adoption de ces normes sur ses états financiers consolidés.

##### IFRS 9 – INSTRUMENTS FINANCIERS

En octobre 2010, l'IASB a publié l'IFRS 9, *Instruments financiers*, ce qui constitue l'achèvement de la première partie d'un projet en trois parties visant à remplacer l'IAS 39, *Instruments financiers : comptabilisation et évaluation*. La première étape a couvert le classement et l'évaluation des actifs financiers et des passifs financiers, alors que les deux prochaines parties couvriront la dépréciation des actifs financiers et la comptabilité de couverture. Pour déterminer si un actif financier doit être évalué au coût amorti ou à la juste valeur, l'IFRS 9 a recours à une approche unique qui remplace les multiples règles de l'IAS 39. L'approche utilisée par l'IFRS 9 repose sur la façon dont une entité gère ses instruments financiers et les flux de trésorerie contractuels des actifs financiers. Compte tenu des nouvelles exigences, une entité qui décide d'évaluer un passif à la juste valeur présentera la partie de la variation de la juste valeur attribuable aux changements apportés au risque de crédit propre aux capitaux propres dans la section des autres éléments du résultat global, plutôt que dans le compte de résultat. L'IFRS 9 sera en vigueur pour les exercices de la société ouverts à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2015, et l'application anticipée est permise.

##### IFRS 10 – ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

En mai 2011, l'IASB a publié l'IFRS 10, *États financiers consolidés*, qui remplace la SIC-12, *Consolidation – Entités ad hoc*, et certaines parties de l'IAS 27, *États financiers consolidés et individuels*. L'IFRS 10 reprend les principes existants d'identification du concept de contrôle comme le facteur qui permet de déterminer si une entité doit être incluse dans les états financiers consolidés d'une société mère. La norme fournit des directives additionnelles pour aider à la détermination du contrôle lorsque ce dernier est difficile à évaluer. L'IFRS 10 sera en vigueur pour les exercices de la société ouverts à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2013, et l'application anticipée est permise.

##### IFRS 12 – INFORMATIONS À FOURNIR SUR LES INTÉRÊTS DÉTENUS DANS D'AUTRES ENTITÉS

En mai 2011, l'IASB a publié l'IFRS 12, *Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités*. L'IFRS 12 est une nouvelle norme complète sur les exigences en matière d'informations à fournir sur toutes les formes d'intérêts détenus dans d'autres entités, y compris les partenariats, les entreprises associées, les entités *ad hoc* et les autres entités hors bilan. L'IFRS 12 sera en vigueur pour les exercices de la société ouverts à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2013, et l'application anticipée est permise.

##### IFRS 13 – ÉVALUATION DE LA JUSTE VALEUR

En mai 2011, l'IASB a publié l'IFRS 13, *Évaluation de la juste valeur*. L'IFRS 13 améliorera la cohérence et réduira la complexité en fournissant une définition précise de la juste valeur et une source unique pour l'évaluation de la juste valeur et les exigences en matière d'informations à fournir qui s'appliquent à l'ensemble des IFRS. L'IFRS 13 sera en vigueur pour les exercices de la société ouverts à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2013, et l'application anticipée est permise.

##### IAS 1 – PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS

En juin 2011, l'IASB a modifié l'IAS 1, *Présentation des états financiers*. Le principal changement résultant des modifications apportées à l'IAS 1 consiste en l'exigence visant à regrouper ensemble les autres éléments du résultat global qui pourraient être reclassés dans le compte de résultat. Les modifications maintiennent également les exigences voulant que les autres éléments du résultat global et le résultat net doivent être présentés soit dans un seul état soit dans deux états consécutifs. Les modifications apportées à l'IAS 1 seront en vigueur pour les exercices de la société ouverts à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2012, et l'application anticipée est permise. La société ne prévoit pas que ces modifications auront une incidence sur la présentation de ses états financiers consolidés puisque les autres éléments du résultat global qui pourraient être reclassés dans le compte de résultat sont déjà regroupés.

## IAS 19 – AVANTAGES DU PERSONNEL

En juin 2011, l'IASB a modifié l'IAS 19, *Avantages du personnel*. Ces modifications éliminent la possibilité de reporter la comptabilisation des gains et des pertes, communément appelée la « méthode du corridor », ce qui donnera une information plus comparable et plus fiable. Les modifications simplifieront aussi la présentation des variations des actifs et des passifs provenant des régimes à prestations définies, en imposant notamment l'obligation de présenter les variations découlant de modifications d'estimation dans les autres éléments du résultat global, afin de distinguer ces changements de ceux qui sont souvent perçus comme étant le résultat d'activités quotidiennes de la société. Finalement, les modifications amélioreront les informations à fournir concernant les régimes à prestations définies en exigeant une meilleure information sur les caractéristiques de ces régimes et les risques auxquels la société est exposée en raison de sa participation à ces régimes. Les modifications apportées à l'IAS 19 seront en vigueur pour les exercices de la société ouverts à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2013, et l'application anticipée est permise.

## Note 5 TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE EN FIDUCIE OU AUTREMENT RÉSERVÉS

Au 31 janvier 2012, la trésorerie et équivalents de trésorerie en fiducie ou autrement réservés incluent 386 161 \$ [281 292 \$ au 31 octobre 2011] de fonds reçus de clients, principalement canadiens, pour lesquels les services n'avaient pas été rendus et pour lesquels le délai d'accessibilité n'avait pas été atteint, et ce, en conformité avec les organismes de réglementation canadiens et avec l'entente commerciale de la société avec un de ses fournisseurs de services de traitement de cartes de crédit. De plus, elle inclut 76 773 \$, dont une tranche de 36 263 \$ est présentée hors de l'actif courant, [78 253 \$ au 31 octobre 2011, dont une tranche de 36 231 \$ était présentée dans l'actif non courant] qui était cédée en nantissement de lettres de crédit.

## Note 6 PLACEMENTS DANS DES PCAA

### RESTRUCTURATION

En 2007, le marché canadien des papiers commerciaux adossés à des actifs [« PCAA »] émis par des tiers a souffert d'une crise des liquidités. À la suite de cette crise, un groupe d'institutions financières et d'autres parties ont convenu, en vertu de l'accord de Montréal [l'« accord »], d'une période de moratoire relativement aux PCAA vendus par 23 émetteurs de conduits. Un comité pancanadien d'investisseurs a été par la suite mis sur pied pour surveiller la restructuration ordonnée de ces instruments pendant la période de moratoire.

En 2009, le comité pancanadien des investisseurs a annoncé que le plan de restructuration portant sur les PCAA émis par des tiers avait été mis en œuvre. En vertu des dispositions du plan de restructuration, les porteurs de PCAA ont vu leur papier commercial à court terme substitué par des billets à plus long terme dont l'échéance s'aligne sur celle des actifs auparavant détenus par les conduits sous-jacents. La société détenait, à cette date, un portefeuille de PCAA émis par plusieurs fiducies ayant une valeur nominale globale de 143 500 \$.

À la date de la mise en œuvre du plan, le 21 janvier 2009, la société a procédé à une évaluation de la juste valeur des ses placements dans des PCAA avant la substitution. Lors de cette évaluation, la société a revu ses hypothèses afin de considérer les nouvelles informations rendues disponibles à cette date ainsi que les changements survenus dans les conditions du marché du crédit. À la suite de l'évaluation, la provision pour dévaluation totalisait 47 450 \$ et la juste valeur du portefeuille de placement dans des PCAA s'établissait à 96 050 \$. Les PCAA que la société détenait à cette date ont été substitués par de nouveaux titres. La valeur nominale des nouveaux PCAA s'élevait, à cette date, à 141 741 \$.

### PORTEFEUILLE

Durant l'exercice 2011, la société a encaissé des montants totalisant 712 \$ relativement au remboursement du capital de PCAA adossés exclusivement à des actifs traditionnels titrisés [MAV 3 traditionnels].

La valeur nominale des nouveaux PCAA s'élevait à 115 702 \$ au 31 janvier 2012 et se répartit comme suit :

#### MAV 2 admissibles

La société détient 113 310 \$ de PCAA adossés à des actifs synthétiques, ou une combinaison d'actifs synthétiques et traditionnels titrisés, qui ont été restructurés en billets à taux variable, ayant des échéances prévues jusqu'en janvier 2017.

### MAV 3 traditionnels

La société détient 2 392 \$ de PCAA adossés exclusivement à des actifs traditionnels titrisés qui ont été restructurés série par série, chaque fiducie ou série conservant ses propres actifs et venant à échéance jusqu'en septembre 2016.

### VALORISATION

Le 31 janvier 2012, la société a procédé à une nouvelle évaluation de la juste valeur de ses nouveaux PCAA. Lors de cette évaluation, la société a revu ses hypothèses afin de considérer les nouvelles informations rendues disponibles ainsi que les changements survenus dans les conditions de marché du crédit. Durant la période de trois mois close le 31 janvier 2012, un nombre limité de transactions a été conclu relativement à des placements dans des PCAA. Cependant, la société n'a pas considéré ces transactions lors la valorisation de ses PCAA puisque, selon elle, leur nombre demeure insuffisant pour pouvoir qualifier le marché comme étant actif. Lors du retour d'un marché actif pour les PCAA, la société révisera ses hypothèses de valorisation en conséquence.

La société considère les informations rendues disponibles par BlackRock Canada Ltée [« BlackRock »] qui a été nommée, à la date de mise en œuvre du plan, pour administrer les actifs. Cette dernière publie des évaluations mensuelles de la juste valeur de PCAA qui sont adossés exclusivement à des actifs traditionnels titrisés [MAV 3 traditionnels]. La direction de la société a estimé la juste valeur de ses actifs, de même catégorie, à l'aide de ces évaluations. Pour les autres titres, faute de marchés actifs, la direction de la société a estimé la juste valeur de ces actifs en actualisant les flux de trésorerie futurs qui ont été déterminés à l'aide d'un modèle d'évaluation qui prend en compte les meilleures estimations par la direction qui se fondent autant que possible sur des données de marché observables, telles que le risque de crédit attribuable aux actifs sous-jacents, les taux d'intérêt en vigueur sur les marchés en cause, les montants à recevoir et les dates d'échéances. La société a également considéré les informations publiées par DBRS le 23 septembre 2011. Cette dernière a maintenu la note de crédit des PCAA adossés à des actifs synthétiques, ou à une combinaison d'actifs synthétiques et traditionnels titrisés, [MAV 2 admissibles] de catégories A-1 à « A+ » et a rehaussé la cote de ceux de catégorie A-2 à « BBB+ ».

Aux fins de l'estimation des flux de trésorerie futurs, la société a estimé que les instruments financiers à long terme issus de la conversion de ses PCAA procureraient des rendements d'intérêt de 0,0 % à 0,9 % [taux moyen pondéré de 0,8 %], selon le type de série. Ces flux de trésorerie futurs ont été actualisés, selon le type de série, sur une période de 4,9 ans et selon des taux d'actualisation variant de 6,8 % à 32,5 % [taux moyen pondéré de 10,0 %] qui tiennent compte de la liquidité.

À la suite de cette nouvelle évaluation, la société a comptabilisé, le 31 janvier 2012, une diminution de la juste valeur de ses placements dans des PCAA de 780 \$. Cet ajustement ne tient compte d'aucun montant de la quote-part de la société des montants estimés de trésorerie cumulés dans les conduits. La juste valeur du portefeuille de PCAA s'établissait à cette date à 77 259 \$ et la provision pour dévaluation totalisait 38 443 \$, représentant 33,2 % de la valeur nominale de 115 702 \$.

L'estimation de la juste valeur des placements dans des PCAA effectuée par la société est entourée d'une grande incertitude. La substitution d'une ou plusieurs des données par une ou plusieurs hypothèses n'est pas raisonnablement réalisable dans ce contexte. La direction juge sa technique d'évaluation appropriée dans les circonstances, cependant des modifications aux principales hypothèses pourraient avoir une incidence importante sur la valeur des titres de PCAA au cours du prochain exercice. La résolution de ces incertitudes pourrait faire en sorte que la valeur définitive de ces placements s'éloigne considérablement des meilleures estimations actuelles de la direction, et l'ampleur de cet écart pourrait influencer grandement sur nos résultats financiers.

Une variation à la hausse (baisse) de 1% [100 points de base] des taux d'actualisation estimés entraînerait une diminution (augmentation) de la juste valeur estimative des PCAA détenus par la société d'environ 3 600 \$.

La variation des soldes de placements dans des PCAA à l'état de la situation financière consolidé et la composition de la rubrique *Perte (gain) sur des placements dans des PCAA* dans le compte de résultat consolidé se résument comme suit :

	Valeur nominale \$	Provision pour dévaluation \$	Placements \$	Perte (gain) \$
<b>Solde au 1<sup>er</sup> novembre 2010</b>	118 122	(45 776)	72 346	
Appréciation des placements dans des PCAA	—	3 133	3 133	(3 133)
Remboursement de capital	(424)	—	(424)	—
<b>Solde au 31 janvier 2011 / Incidence sur les résultats de la période close le 31 janvier 2011</b>	117 698	(42 643)	75 055	(3 133)
Appréciation des placements dans des PCAA	—	4 980	4 980	(4 980)
Remboursement de capital	(1 284)	—	(1 284)	—
<b>Solde au 31 octobre 2011 / Incidence sur les résultats de l'exercice clos le 31 octobre 2011</b>	116 414	(37 663)	78 751	(8 113)
Diminution de la valeur des placements dans des PCAA	—	(780)	(780)	780
Remboursement de capital	(712)	—	(712)	—
<b>Solde au 31 janvier 2012 / Incidence sur les résultats de la période close le 31 janvier 2012</b>	115 702	(38 443)	77 259	780

Le solde des placements dans des PCAA au 31 janvier 2012 se détaille comme suit :

	Valeur nominale \$	Provision pour dévaluation \$	Placements \$
<b>MAV 2 admissibles</b>			
Catégorie A-1	34 415	(9 251)	25 164
Catégorie A-2	63 894	(21 405)	42 489
Catégorie B	11 598	(5 335)	6 263
Catégorie C	3 403	(2 263)	1 140
	113 310	(38 254)	75 056
<b>MAV 3 traditionnels</b>	2 392	(189)	2 203
	115 702	(38 443)	77 259

## Note 7 PARTICIPATIONS DANS DES ENTREPRISES ASSOCIÉES ET AUTRES ACTIFS

	Au 31 janvier 2012 \$	Au 31 octobre 2011 \$	Au 1 <sup>er</sup> novembre 2010 \$
Participations dans des entreprises associées – Caribbean Investments B.V. [«CIBV»]	60 689	60 612	61 239
Frais reportés, solde non amorti	1 194	1 301	1 868
Autres participations	80	80	115
Divers	1 776	1 813	1 646
	63 739	63 806	64 868

La variation du placement dans CIBV se présente comme suit :

	\$
Solde au 31 octobre 2011	60 612
Quote-part du résultat net	(637)
Écart de change	714
<b>Solde au 31 janvier 2012</b>	<b>60 689</b>

## Note 8 DETTE À LONG TERME

Au 31 janvier 2012, la société disposait d'un crédit à terme rotatif au montant de 100 000 \$, échéant en 2015, qui est renouvelable ou immédiatement exigible dans l'éventualité d'un changement de contrôle. Selon les termes de cette entente, les tirages peuvent être effectués sous la forme d'acceptations bancaires ou d'emprunts bancaires, en dollars canadiens, en dollars américains, en euros ou en livres sterling. L'entente porte intérêt au taux des acceptations bancaires, au taux préférentiel de l'institution financière, ou au taux interbancaire offert à Londres [« TIOL »], majoré d'une prime déterminée en fonction de certains ratios financiers calculés sur une base consolidée. Selon les termes de l'entente, la société est tenue de respecter certains critères et ratios financiers. Au 31 janvier 2012, une des conditions de l'entente de financement de 100 000 \$ n'était pas respectée. Les prêteurs ont unanimement renoncé à ce défaut de sorte que la société est en respect de tous ses engagements auprès de ses prêteurs.

Au 31 janvier 2012, la société disposait d'un crédit à terme rotatif au montant de 83 386 \$, échéant en 2013, ou immédiatement exigible dans l'éventualité d'un changement de contrôle. Selon les termes de cette entente, les tirages peuvent être effectués sous la forme d'acceptations bancaires ou d'emprunts bancaires, en dollars canadiens, en dollars américains, en euros ou en livres sterling. Cette entente porte intérêt au taux des acceptations bancaires, au taux préférentiel de l'institution financière, ou au TIOL affecté par une prime différente déterminée selon la forme de financement. Ce crédit à terme rotatif portait intérêt au taux moyen de 2,00 % pour l'exercice clos le 31 octobre 2011. Ce crédit comporte également un mécanisme sous la forme d'option qui est effectif depuis la mise en œuvre du plan de restructuration des PCAA [voir note 6], qui permet à la société, au gré de celle-ci, de rembourser à l'échéance les montants tirés, sous certaines conditions, jusqu'à concurrence de 38 068 \$ à partir des billets restructurés. La juste valeur de cette option, en date d'octroi et depuis cette date à chaque date d'arrêtée des comptes, est immatérielle. Selon les termes de l'entente, la société est tenue de respecter certains critères et ratios financiers. Au 31 janvier 2012, une des conditions de l'entente de financement, afin de pouvoir tirer plus de 38 068 \$, n'était pas respectée. Le prêteur a renoncé à ce défaut de sorte que la société est en respect de tous ses engagements auprès de son prêteur.

Au 31 janvier 2012, la société disposait, aux fins d'émission de lettres de crédit, d'un crédit rotatif au montant de 60 000 \$ renouvelable annuellement, pour lequel la société doit céder en nantissement de la trésorerie égale à 105 % du montant des lettres de crédit émises.

Au 31 janvier 2012, ces facilités de crédit n'étaient pas utilisées, à l'exception de celle de 60 000 \$ aux fins de l'émission de lettres de crédit, pour laquelle la société doit céder en nantissement de la trésorerie égale à 105 % du montant des lettres de crédit émises, dont un montant de 48 100 \$ était utilisé. Selon les termes des ententes, la société est tenue de respecter certains critères et ratios financiers.

## Note 9 AUTRES PASSIFS

	Au 31 janvier 2012 \$	Au 31 octobre 2011 \$	Au 1 <sup>er</sup> novembre 2010 \$
Avantages du personnel	28 651	28 307	26 924
Avantages incitatifs reportés	22 497	20 831	18 500
Participations ne donnant pas le contrôle	27 299	28 910	26 062
	<b>78 447</b>	<b>78 048</b>	<b>71 486</b>

## Note 10 CAPITAUX PROPRES

### CAPITAL-ACTIONS AUTORISÉ

#### ACTIONS À DROIT DE VOTE VARIABLE DE CATÉGORIE A

Un nombre illimité d'actions à droit de vote variable de catégorie A [«actions de catégorie A»], participantes, ne pouvant être détenues ou contrôlées que par des personnes autres que des Canadiens au sens de la *Loi sur les transports au Canada* [«LTC»], lesquelles se voient conférer une voix par action de catégorie A, sauf i) si le nombre d'actions de catégorie A émises et en circulation excède 25 % du total des actions votantes émises et en circulation [ou tout pourcentage supérieur que le gouverneur en conseil peut fixer aux termes de la LTC], ou ii) si l'ensemble des voix exprimées par les détenteurs d'actions de catégorie A ou pour leur compte à une assemblée excède 25 % [ou tout pourcentage supérieur que le gouverneur en conseil peut fixer aux termes de la LTC] de l'ensemble des voix qui peuvent être exprimées à cette assemblée.

Si l'un ou l'autre de ces seuils est dépassé, le droit de vote rattaché à chaque action de catégorie A diminuera automatiquement,

sans autre formalité. Pour la circonstance décrite en i) ci-dessus, les actions de catégorie A prises comme une catégorie ne peuvent pas donner plus de 25 % [ou tout pourcentage supérieur que le gouverneur en conseil peut fixer aux termes de la LTC] du total des droits de vote rattachés au total des actions votantes émises et en circulation de la société. Pour la circonstance décrite en ii) ci-dessus, les actions de catégorie A prises comme une catégorie pour une assemblée ne peuvent pas donner plus de 25 % [ou tout pourcentage supérieur que le gouverneur en conseil peut fixer aux termes de la LTC] du nombre total des voix qui peuvent être exprimées à cette assemblée.

Chaque action de catégorie A émise et en circulation sera convertie en une action à droit de vote de catégorie B, automatiquement et sans aucune autre démarche de la part de la société ou du porteur, si i) l'action de catégorie A est détenue et contrôlée, ou le devient, par un Canadien au sens de la LTC, ou ii) les dispositions de la LTC ayant trait aux restrictions relatives à la propriété étrangère sont abrogées sans être remplacées par d'autres dispositions semblables.

#### ACTIONS À DROIT DE VOTE DE CATÉGORIE B

Un nombre illimité d'actions à droit de vote de catégorie B [«actions de catégorie B»], participantes, ne pouvant être détenues et contrôlées que par des Canadiens au sens de la LTC, lesquels se voient conférer une voix par action de catégorie B à toutes les assemblées d'actionnaires de la société.

Chaque action de catégorie B émise et en circulation sera convertie en une action de catégorie A, automatiquement et sans aucune autre démarche de la part de la société ou du porteur, si l'action de catégorie B est détenue ou contrôlée, ou le devient, par une personne autre qu'un Canadien au sens de la LTC.

#### ACTIONS PRIVILÉGIÉES

Un nombre illimité d'actions privilégiées, sans droit de vote, pouvant être émises en séries, chaque série comportant le nombre d'actions, la désignation, les droits, privilèges, restrictions et conditions qui sont fixés par le conseil d'administration.

#### CAPITAL-ACTIONS ÉMIS ET EN CIRCULATION

Les modifications touchant les actions de catégorie A et les actions de catégorie B ont été les suivantes :

	Nombre d'actions	Montant (\$)
<b>Solde au 1<sup>er</sup> novembre 2010</b>	37 849 834	217 604
Émission sur le capital autorisé	129 067	1 361
Exercice d'options	42 819	497
<b>Solde au 31 octobre 2011</b>	38 021 720	219 462
Émission sur le capital autorisé	55 967	347
<b>Solde au 31 janvier 2012</b>	<b>38 077 687</b>	<b>219 809</b>

Au 31 janvier 2012, le nombre d'actions de catégorie A et d'actions de catégorie B s'élevait respectivement à 943 990 et 37 133 697.

#### OPTIONS

	Nombre d'options	Prix moyen pondéré (\$)
Solde au 31 octobre 2011	1 744 477	16,88
Attribuées	734 373	7,48
Annulées	(62 753)	14,18
<b>Solde au 31 janvier 2012</b>	<b>2 416 097</b>	<b>14,09</b>
Options pouvant être exercées au 31 janvier 2012	905 995	19,66

RÉSULTAT PAR ACTION

Le résultat de base par action et le résultat dilué par action ont été calculés comme suit :

(en milliers de dollars, sauf les montants par action)	Trimestres clos les 31 janvier	
	2012 \$	2011 \$
<b>NUMÉRATEUR</b>		
Résultat net attribuable aux actionnaires de la société pour tenir compte du résultat de base par action et du résultat dilué par action	(29 489)	(13 378)
<b>DÉNOMINATEUR</b>		
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation et nombre moyen pondéré ajusté d'actions en circulation utilisés dans le calcul du résultat dilué par action	38 054	37 870
<b>Résultat par action</b>		
De base	(0,77)	(0,35)
Dilué	(0,77)	(0,35)

Compte tenu des pertes enregistrées pour les trimestres clos les 31 janvier 2011 et 2012, les 2 416 097 options sur actions en circulation ont été exclues du calcul du résultat dilué par action en raison de leur effet antidilutif [1 905 233 options sur actions pour le trimestre clos le 31 janvier 2011].

**Note 11 INFORMATION SECTORIELLE**

La société a déterminé qu'elle exerce ses activités dans un seul secteur opérationnel, à savoir les voyages vacances. Ainsi, les comptes de résultat consolidés incluent toutes les informations requises. En ce qui a trait aux secteurs géographiques, la société exerce ses activités principalement en Amérique et en Europe. Les cessions entre zones géographiques sont comptabilisées à des prix eu égard aux conditions du marché et à d'autres considérations.

	Trimestre clos le 31 janvier 2012		
	Amérique \$	Europe \$	Totaux \$
Revenus	700 837	128 459	829 296
Charges opérationnelles	719 971	141 164	861 135
	(19 134)	(12 705)	(31 839)

	Trimestre clos le 31 janvier 2011		
	Amérique \$	Europe \$	Totaux \$
Revenus	675 561	134 593	810 154
Charges opérationnelles	681 463	143 197	824 660
	(5 902)	(8 604)	(14 506)

	Revenus <sup>1)</sup>		Immobilisations corporelles, goodwill et autres immobilisations incorporelles		
	Trimestres clos les 31 janvier		Au	Au	Au
	2012	2011	31 janvier 2012	31 octobre 2011	1 <sup>er</sup> novembre 2010
	\$	\$	\$	\$	\$
Canada	684 781	664 131	155 701	149 848	147 247
France	113 422	112 565	46 803	49 697	57 587
Royaume-Uni	14 718	21 587	33 012	33 711	34 517
Autres	16 375	11 871	14 370	15 106	11 943
	<b>829 296</b>	<b>810 154</b>	<b>249 886</b>	<b>248 362</b>	<b>251 294</b>

<sup>1)</sup> Les revenus sont attribués selon le pays de domiciliation de la filiale.

## Note 12 GARANTIES

Dans le cours normal de l'activité, la société a conclu des ententes, dont certaines dispositions répondent à la définition de garantie. Ces ententes prévoient des indemnités et des garanties pour la contrepartie dans des transactions, telles que des contrats de location simple, des lettres de crédit irrévocables et des contrats de cautionnement.

Ces ententes peuvent obliger la société à indemniser une contrepartie pour les coûts ou pertes attribuables à divers événements, tels que la non-conformité à des déclarations antérieures ou à la garantie, la perte ou l'endommagement de biens, les réclamations pouvant survenir pendant la prestation de services et le passif environnemental.

Les notes 4, 11, 12 et 21 des états financiers fournissent des informations au sujet de certaines de ces ententes. Les paragraphes qui suivent présentent des informations supplémentaires.

### CONTRATS DE LOCATION SIMPLE

La plupart des contrats de location d'espaces dans les aéroports et d'autres biens immobiliers signés par les filiales de la société comportent des clauses générales d'indemnisation les engageant, en tant que preneur, à indemniser le bailleur en cas de passif lié à l'utilisation des biens loués. Ces baux viennent à échéance à diverses dates jusqu'en 2034. La nature de ces ententes varie selon les contrats de telle sorte que la société ne peut estimer le montant total que ses filiales pourraient être appelées à verser aux bailleurs. Il ne s'est jamais produit qu'une filiale de la société doive verser un montant appréciable en vertu de ce genre d'entente; par ailleurs, la société et ses filiales ont souscrit à une assurance-responsabilité pour ce genre de situation.

### LETTRES DE CRÉDIT IRRÉVOCABLES

La société a signé des lettres de crédit irrévocables avec certains de ses fournisseurs. En vertu de ces lettres de crédit, la société garantit le paiement de certains services rendus qu'elle s'est engagée à payer. Ces lettres sont généralement émises pour un an et sont renouvelables.

La société a également remis aux organismes de réglementation des lettres de crédit garantissant, entre autres, certaines sommes à ses clients pour l'exécution de ses obligations. Au 31 janvier 2012, les garanties totales données par la société en vertu de ces lettres de crédit s'élevaient à 566 \$. Il ne s'est jamais produit que la société doive verser un montant appréciable en vertu de ces lettres de crédit.

### CONTRATS DE CAUTIONNEMENT

La société a signé des contrats de cautionnement par lesquels elle garantit un montant prescrit à ses clients, à la demande des organismes de réglementation, au sujet de l'exécution des obligations comprises dans les mandats de ses clients pendant la durée des permis accordés à la société pour ses activités de grossiste et d'agences de voyages dans la province de Québec. Ces ententes sont généralement émises pour un an et sont renouvelables chaque année. Au 31 janvier 2012, le montant total de ces garanties s'élevait à 688 \$. Il ne s'est jamais produit que la société doive verser un montant appréciable en vertu de ces ententes. Au 31 janvier 2012, aucune somme n'était comptabilisée en vertu des ententes mentionnées ci-dessus.

## FACILITÉ DE CAUTIONNEMENT

La société dispose d'une facilité de cautionnement renouvelable annuellement au montant de 50 000 \$. En vertu de cette entente, la société peut faire émettre des contrats de cautionnement d'une durée maximale de trois ans. Au 31 janvier 2012, un montant de 12 187 \$ était utilisé en vertu de cette facilité.

## Note 13 ÉVÉNEMENT POSTÉRIEUR À LA DATE DE CLÔTURE

Le 1<sup>er</sup> février 2012, la société a fait l'acquisition des actifs du voyageur canadien Vacances Tours Mont-Royal pour une contrepartie au comptant de 5 000 \$.

## Note 14 TRANSITION AUX IFRS

Ces états financiers intermédiaires consolidés condensés pour le trimestre clos le 31 janvier 2012 sont les premiers états financiers intermédiaires condensés de la société et de ses filiales préparés selon l'IAS 34 et l'IFRS 1. La société a préparé ses états financiers pour toutes les périodes antérieures au 31 octobre 2011, y compris l'exercice clos à cette date, selon les PCGR du Canada antérieurs. La présente note donne l'incidence de la transition des PCGR du Canada antérieurs aux IFRS sur la situation financière de la société au 1<sup>er</sup> novembre 2010 [la «date de transition»] et au 31 octobre 2011, ainsi que sur le résultat global et les flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31 octobre 2011 et pour le trimestre clos le 31 janvier 2011.

En résumé, l'adoption des IFRS a entraîné la diminution de la valeur comptable totale des capitaux propres au 31 octobre 2011 et au 1<sup>er</sup> novembre 2010 respectivement de 25 392 \$ et 23 500 \$ par rapport à la valeur comptable selon les PCGR du Canada antérieurs comptabilisée à ces mêmes dates. Pour le trimestre clos le 31 janvier 2011, la perte nette consolidée a diminué de 948 \$ et la perte au titre du résultat global consolidé, de 977 \$ en regard des chiffres présentés précédemment selon les PCGR du Canada antérieurs dans les états financiers consolidés intermédiaires non audités de la société.

La société a appliqué l'IFRS 1, *Première adoption des Normes internationales d'information financière*, dans le cadre de la préparation de l'état de la situation financière consolidé au 1<sup>er</sup> novembre 2010. Selon les IFRS, la société a fourni l'information financière comparative et a appliqué les méthodes comptables qui sont décrites à la note 2 des présents états financiers intermédiaires condensés pour toutes les périodes présentées. La société a également appliqué rétrospectivement toutes les normes IFRS en vigueur au 31 janvier 2012, comme requis, ainsi que certaines exemptions facultatives et certaines exceptions obligatoires dont les nouveaux adoptants peuvent se prévaloir. Les incidences de la transition des PCGR du Canada antérieurs aux IFRS sur les capitaux propres et le résultat global sont présentées et analysées dans les tableaux qui figurent dans la présente note.

Les montants des comptes de résultat, des états du résultat global, des états de la situation financière, des états de la variation des capitaux propres et des tableaux des flux de trésorerie consolidés pour les périodes comparatives qui seront inclus dans nos premiers états financiers annuels selon les IFRS pour l'exercice se terminant le 31 octobre 2012 peuvent différer des montants retraités qui sont présentés dans la présente note, si de nouvelles normes sont adoptées avant le 31 octobre 2012 ou si la société modifie ses choix quant aux méthodes comptables selon les IFRS.

### 1) EXCEPTIONS OBLIGATOIRES

Les exceptions obligatoires qui suivent s'appliquent à la société :

- a) Les estimations utilisées par la société selon les IFRS à la date de transition aux IFRS et pour la période comparative correspondent aux estimations utilisées selon les PCGR du Canada antérieurs à la même date, ajustées pour tenir compte des différences entre les méthodes comptables, le cas échéant.
- b) Les transactions conclues avant la date de transition aux IFRS n'ont pas été désignées rétrospectivement comme couvertures.
- c) La société a attribué, de manière prospective à compter de la date de transition, le résultat global total aux actionnaires de la société et aux participations ne donnant pas le contrôle même si cela se traduit par un solde déficitaire pour les participations ne donnant pas le contrôle.

## 2) EXEMPTIONS FACULTATIVES A L'APPLICATION RÉTROSPECTIVE DES IFRS

La société a appliqué les exemptions suivantes :

- a) La société a choisi de ne pas appliquer rétrospectivement l'IFRS 3, *Regroupements d'entreprises*, aux regroupements d'entreprises conclus avant la date de transition aux IFRS.
- b) La société a choisi de ne pas appliquer rétrospectivement l'IFRS 2, *Paiement fondé sur des actions*, aux options attribuées avant le 7 novembre 2002 et aux options attribuées après le 7 novembre 2002 dont les droits étaient acquis avant la date de transition aux IFRS.
- c) La société a choisi d'appliquer l'exemption permettant de comptabiliser les écarts actuariels cumulés liés à ses régimes de retraite à prestations définies et à ses autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi dans les résultats non distribués d'ouverture à la date de transition aux IFRS et d'appliquer l'IAS 19, *Avantages du personnel*, de façon prospective. De plus, la société a choisi de se prévaloir de l'exemption qui lui permet de ne pas présenter le déficit de ses régimes de retraite à prestations définies et les ajustements liés à l'expérience avant la date de transition.

L'application de cette exemption a donné lieu aux ajustements suivants :

Augmentation (diminution)	31 octobre 2011 \$	31 janvier 2011 \$	1 <sup>er</sup> novembre 2010 \$
État de la situation financière :			
Actifs d'impôt différé	2 502	2 502	2 502
Fournisseurs et autres créditeurs	(116)	(116)	(116)
Autres passifs – Avantages du personnel	8 294	8 294	8 294
Résultats non distribués			
Avantages du personnel	(8 178)	(8 178)	(8 178)
Impôts sur le résultat	2 502	2 502	2 502

- d) La société a choisi d'appliquer l'exemption permettant de comptabiliser les montants cumulés des écarts de change dans les résultats non distribués d'ouverture à la date de transition aux IFRS.

L'application de cette exemption a donné lieu aux ajustements suivants :

Augmentation (diminution)	31 octobre 2011 \$	31 janvier 2011 \$	1 <sup>er</sup> novembre 2010 \$
État de la situation financière :			
Résultats non distribués	(16 803)	(16 803)	(16 803)
Montants cumulés des écarts de change	16 803	16 803	16 803

## 3) MODIFICATIONS DE MÉTHODES COMPTABLES

Outre les exemptions et les exceptions susmentionnées, les différences importantes entre les méthodes comptables des PCGR du Canada antérieurs et celles des IFRS actuelles appliquées par la société sont présentées ci-après. Seules les différences qui ont une incidence sur la société sont abordées. La liste qui suit ne constitue pas un sommaire exhaustif de toutes les différences entre les PCGR du Canada antérieurs et les IFRS.

### a) REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES

#### i) COÛTS D'ACQUISITION

PCGR du Canada antérieurs – Les coûts d'acquisition étaient considérés comme faisant partie de la contrepartie à l'acquisition, ce qui se traduisait donc généralement par une augmentation de l'écart d'acquisition.

IFRS – Les coûts d'acquisition sont passés en charges au fur et à mesure qu'ils sont engagés et ne sont pas inclus dans la répartition du prix d'acquisition.

ii) PARTICIPATIONS NE DONNANT PAS LE CONTRÔLE

PCGR du Canada antérieurs – Les participations ne donnant pas le contrôle étaient comptabilisées selon leur quote-part de la valeur comptable nette de l'actif net de l'entreprise acquise. Le résultat net était calculé déduction faite des participations ne donnant pas le contrôle.

IFRS – Les participations ne donnant pas le contrôle sont comptabilisées à la date d'acquisition selon la quote-part des participations ne donnant pas le contrôle dans les actifs identifiables nets acquis et les passifs repris de l'entreprise acquise. De plus, les participations ne donnant pas le contrôle sont présentées comme une composante distincte des capitaux propres, contrairement aux PCGR du Canada antérieurs, en vertu desquels les capitaux propres excluaient des participations ne donnant pas le contrôle. Le résultat net est réparti entre les participations donnant le contrôle et les participations ne donnant pas le contrôle.

iii) ACQUISITIONS RÉALISÉES PAR ÉTAPES

PCGR du Canada antérieurs – Dans un regroupement d'entreprises réalisé par étapes, comme certaines acquisitions conclues par la société avant la transition aux IFRS, l'acquéreur [la société] évaluait chaque étape des acquisitions individuellement et répartissait en conséquence le prix d'acquisition sans réévaluer les acquisitions de participations antérieures.

IFRS – Dans un regroupement d'entreprises réalisé par étapes, l'acquéreur réévalue sa participation déjà détenue dans l'entreprise acquise en fonction de sa juste valeur à la date d'acquisition et comptabilise tout profit ou perte en résultant, le cas échéant, en résultat. Les modifications du pourcentage de détention des titres de participation dans une filiale qui n'entraînent pas la perte de contrôle sont comptabilisées comme des transactions portant sur les capitaux propres. Toutefois, les participations ne donnant pas le contrôle pour lesquelles les actionnaires détiennent une option leur donnant le droit d'exiger le rachat par la société des actions qu'ils détiennent sont des passifs financiers et sont donc reclassées dans les passifs, présumant ainsi l'exercice de l'option. La valeur comptable des participations reclassées est également ajustée à hauteur de la juste valeur des options. Toute variation de la juste valeur des options est comptabilisée à titre de transaction portant sur les capitaux propres dans les résultats non distribués.

La modification de cette méthode comptable a donné lieu aux ajustements suivants :

	31 octobre 2011	31 janvier 2011	1 <sup>er</sup> novembre 2010
<b>Augmentation (diminution)</b>	\$	\$	\$
État de la situation financière :			
Autres passifs – Participations ne donnant pas le contrôle	20 271	17 824	17 824
Résultats non distribués			
Solde d'ouverture	(17 824)	(17 824)	(17 824)
Variation de la juste valeur des options de vente détenues par les participations ne donnant pas le contrôle	(2 447)	—	—

b) AVANTAGES DE RETRAITE

PCGR du Canada antérieurs – L'excédent des gains et pertes actuariels sur 10 % des obligations au titre des prestations était amorti en résultat sur la durée résiduelle moyenne de l'activité des membres du personnel actifs. Les coûts des services passés et des modifications aux ententes étaient amortis selon la méthode linéaire sur la durée résiduelle moyenne de l'activité des membres du personnel actifs généralement touchés par celles-ci.

IFRS – La société a choisi de comptabiliser les écarts actuariels découlant du calcul de la valeur actuelle de l'obligation au titre des prestations définies et de la juste valeur des actifs des régimes dans les autres éléments du résultat global. Les coûts des services passés des ententes de retraite à prestations définies dont les droits sont acquis doivent être comptabilisés immédiatement en résultat lorsque les droits sont acquis.

La modification de cette méthode comptable a donné lieu aux ajustements suivants :

	31 octobre 2011	31 janvier 2011
<b>Augmentation (diminution)</b>	\$	\$
État de la situation financière :		
Actifs d'impôt différé	(222)	(51)
Autres passifs – Avantages du personnel	(777)	(175)
Résultat net :		
Salaires – Avantages du personnel	526	132
Impôts sur le résultat	(146)	(37)
Résultat global :		
Montant cumulé des écarts de change	21	29
Perte actuarielle	220	—
Impôts sur le résultat	(66)	—

#### 4) DIFFÉRENCES SUR LE PLAN DE LA PRÉSENTATION

Certaines différences entre les PCGR du Canada antérieurs et les IFRS sur le plan de la présentation n'ont pas d'incidence sur le résultat global ou le total des capitaux propres présentés. La présentation de certains postes selon les IFRS diffère de celle selon les PCGR du Canada antérieurs, mais les actifs et les passifs inclus dans ces postes ne sont pas touchés. Les différences sur le plan de la présentation ont donné lieu aux ajustements liés au reclassement suivants :

	31 octobre 2011	31 janvier 2011	1 <sup>er</sup> novembre 2010
<b>Augmentation (diminution)</b>	\$	\$	\$
État de la situation financière :			
Actifs d'impôts futurs (court terme)	(6 065)	(2 167)	(2 895)
Actifs d'impôt différé	6 065	2 167	2 895
Passifs d'impôts futurs (court terme)	(513)	(41)	(106)
Passifs d'impôt différé	513	41	106

## 5) RAPPROCHEMENTS

Les rapprochements ci-après présentent le reclassement et le retraitement des états de la situation financière consolidés selon les IFRS au 1<sup>er</sup> novembre 2010 et au 31 octobre 2011.

### État de la situation financière consolidé au 1<sup>er</sup> novembre 2010

(en milliers de dollars) (non audité)

Postes selon les PCGR du Canada	Note 14	PCGR du Canada	Retraitements	Reclassements	IFRS	Postes selon les IFRS
<b>ACTIF</b>						<b>ACTIF</b>
<b>Actif à court terme</b>						<b>Actif courant</b>
Trésorerie et équivalents de trésorerie		180 627	—	—	180 627	Trésorerie et équivalents de trésorerie
Trésorerie et équivalents de trésorerie en fiducie ou autrement réservés		320 428	—	—	320 428	Trésorerie et équivalents de trésorerie en fiducie ou autrement réservés
Débiteurs		146 944	—	—	146 944	Clients et autres débiteurs
Impôts sur le résultat à recevoir		4 738	—	—	4 738	Impôts sur le résultat à recevoir
Actifs d'impôts futurs	4)	2 895	—	(2 895)	—	—
Stocks		9 867	—	—	9 867	Stocks
Charges payées d'avance		50 297	—	—	50 297	Charges payées d'avance
Instruments financiers dérivés		868	—	—	868	Instruments financiers dérivés
Tranche récupérable à moins d'un an des dépôts		12 554	—	—	12 554	Partie courante des dépôts
<b>Total de l'actif à court terme</b>		<b>729 218</b>	<b>—</b>	<b>(2 895)</b>	<b>726 323</b>	<b>Actif courant</b>
Trésorerie et équivalents de trésorerie réservés		32 222	—	—	32 222	Trésorerie et équivalents de trésorerie réservés
Placements dans des PCAA		72 346	—	—	72 346	Placements dans des PCAA
Dépôts		29 837	—	—	29 837	Dépôts
Actifs d'impôts futurs	2c), 4	9 650	2 502	2 895	15 047	Actifs d'impôt différé
Immobilisations corporelles		88 376	—	—	88 376	Immobilisations corporelles
Écart d'acquisition		112 454	—	—	112 454	Goodwill
Autres actifs incorporels		50 464	—	—	50 464	Immobilisations incorporelles
Instruments financiers dérivés		23	—	—	23	Instruments financiers dérivés
Placements et autres actifs		64 868	—	—	64 868	Placements et autres actifs
		460 240	2 502	2 895	465 637	<b>Actif non courant</b>
		<b>1 189 458</b>	<b>2 502</b>	<b>—</b>	<b>1 191 960</b>	<b>Actif total</b>
<b>PASSIF ET CAPITAUX PROPRES</b>						<b>PASSIF ET CAPITAUX PROPRES</b>
<b>Passif à court terme</b>						<b>Passif courant</b>
Créditeurs et charges à payer	2c)	300 355	(116)	—	300 239	Fournisseurs et autres créditeurs
Portion à court terme de la provision pour remise en état des aéronefs loués		18 301	—	—	18 301	Partie courante de la provision pour remise en état des aéronefs loués
Impôts sur les bénéfices à payer		14 608	—	—	14 608	Impôts sur le résultat à payer
Passifs d'impôts futurs	4)	106	—	(106)	—	—
Dépôts de clients et revenus reportés		313 695	—	—	313 695	Dépôts de clients et revenus différés
Instruments financiers dérivés		4 116	—	—	4 116	Instruments financiers dérivés
Versements sur la dette à long terme échéant à moins d'un an		13 768	—	—	13 768	Partie courante de la dette à long terme
<b>Total du passif à court terme</b>		<b>664 949</b>	<b>(116)</b>	<b>(106)</b>	<b>664 727</b>	<b>Passif courant</b>
Dette à long terme		15 291	—	—	15 291	Dette à long terme
Provision pour remise en état des aéronefs loués		12 408	—	—	12 408	Provision pour remise en état des aéronefs loués
Autres passifs	2c), 3a) iii)	45 368	26 118	—	71 486	Autres passifs
Passifs d'impôts futurs	4)	12 370	—	106	12 476	Passifs d'impôt différé
		85 437	26 118	106	111 661	<b>Passif non courant</b>
<b>Capitaux propres</b>						<b>Capitaux propres</b>
Capital-actions		217 604	—	—	217 604	Capital-actions
Surplus d'apport		9 090	—	—	9 090	Provision pour paiements fondés sur des actions
Bénéfices non répartis	2c), 2d), 3a) iii)	230 703	(40 303)	—	190 400	Résultats non distribués
Couvertures de flux de trésorerie		(1 522)	—	—	(1 522)	Profit (perte) latent(e) sur les couvertures de flux de trésorerie
Écarts de change reportés	2d)	(16 803)	16 803	—	—	Montant cumulé des écarts de change
		439 072	(23 500)	—	415 572	<b>Total des capitaux propres</b>
		<b>1 189 458</b>	<b>2 502</b>	<b>—</b>	<b>1 191 960</b>	<b>Total du passif et des capitaux propres</b>

État de la situation financière consolidé au 31 octobre 2011

(en milliers de dollars) (non audité)

Note 14	PCGR du Canada	Retraitements	Reclassements	IFRS
<b>ACTIF</b>				
<b>Actif courant</b>				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	181 576	—	—	181 576
Trésorerie et équivalents de trésorerie en fiducie ou autrement réservés	323 314	—	—	323 314
Clients et autres débiteurs	124 000	—	—	124 000
Impôts sur le résultat à recevoir	17 749	—	—	17 749
Actifs d'impôts futurs	4) 6 065	—	(6 065)	—
Stocks	11 096	—	—	11 096
Charges payées d'avance	55 196	—	—	55 196
Instruments financiers dérivés	7 935	—	—	7 935
Partie courante des dépôts	15 599	—	—	15 599
<b>Actif courant</b>	<b>742 530</b>	<b>—</b>	<b>(6 065)</b>	<b>736 465</b>
Trésorerie et équivalents de trésorerie réservés	36 231	—	—	36 231
Placements dans des PCAA	78 751	—	—	78 751
Dépôts	33 907	—	—	33 907
Actifs d'impôt différé	2 c), 3 b), 4) 18 378	2 280	6 065	26 723
Immobilisations corporelles	86 520	—	—	86 520
Goodwill	109 495	—	—	109 495
Immobilisations incorporelles	52 347	—	—	52 347
Instruments financiers dérivés	—	—	—	—
Placements et autres actifs	63 806	—	—	63 806
<b>Actif non courant</b>	<b>479 435</b>	<b>2 280</b>	<b>6 065</b>	<b>487 780</b>
<b>Actif total</b>	<b>1 221 965</b>	<b>2 280</b>	<b>—</b>	<b>1 224 245</b>
<b>PASSIF ET CAPITAUX PROPRES</b>				
<b>Passif courant</b>				
Fournisseurs et autres créditeurs	2 c) 355 246	(116)	—	355 130
Partie courante de la provision pour remise en état des aéronefs loués	19 088	—	—	19 088
Impôts sur le résultat à payer	7 943	—	—	7 943
Passifs d'impôts futurs	4) 513	—	(513)	—
Dépôts de clients et revenus différés	331 280	—	—	331 280
Instruments financiers dérivés	5 659	—	—	5 659
Partie courante de la dette à long terme	—	—	—	—
<b>Passif courant</b>	<b>719 729</b>	<b>(116)</b>	<b>(513)</b>	<b>719 100</b>
Dette à long terme	—	—	—	—
Provision pour remise en état des aéronefs loués	14 230	—	—	14 230
Autres passifs	2 c), 3 a) iii), 3b) 50 260	27 788	—	78 048
Passifs d'impôt différé	4) 13 761	—	513	14 274
<b>Passif non courant</b>	<b>78 251</b>	<b>27 788</b>	<b>513</b>	<b>106 552</b>
<b>Capitaux propres</b>				
Capital-actions	219 462	—	—	219 462
Provision pour paiements fondés sur des actions	11 063	—	—	11 063
Résultats non distribués	2c), 2d), 3a)iii), 3b) 218 490	(42 216)	—	176 274
Profit (perte) latent(e) sur les couvertures de flux de trésorerie	1 948	—	—	1 948
Montant cumulé des écarts de change	2 d), 3 b) (26 978)	16 824	—	(10 154)
<b>Total des capitaux propres</b>	<b>423 985</b>	<b>(25 392)</b>	<b>—</b>	<b>398 593</b>
<b>Total du passif et des capitaux propres</b>	<b>1 221 965</b>	<b>2 280</b>	<b>—</b>	<b>1 224 245</b>

Les tableaux qui suivent présentent les différences d'évaluation et de comptabilisation dans le cadre du retraitement des capitaux propres, du résultat net et du résultat global entre les PCGR du Canada antérieurs et les IFRS aux dates et pour les périodes indiquées.

(en milliers de dollars) (non audité)	Note 14	31 octobre 2011	31 janvier 2011	1 <sup>er</sup> novembre 2010
<b>Capitaux propres selon les PCGR du Canada, tels que présentés</b>		<b>423 985</b>	<b>423 020</b>	<b>439 072</b>
Retraitement de l'évaluation et de la comptabilisation :				
Avantages du personnel	2 c) et 3 b)	(7 652)	(8 046)	(8 178)
Variations de la juste valeur des options de vente détenues par des participations ne donnant pas le contrôle	3 a) iii)	(20 271)	(17 824)	(17 824)
Perte actuarielle	3 b)	220	—	—
Montant cumulé des écarts de change	3 b)	21	29	—
		(27 682)	(25 841)	(26 002)
Incidence fiscale de tous les retraitements	2 c) et 3 b)	2 290	2 465	2 502
<b>Total des retraitements</b>		<b>(25 392)</b>	<b>(23 376)</b>	<b>(23 500)</b>
<b>Capitaux propres selon les IFRS</b>		<b>398 593</b>	<b>399 644</b>	<b>415 572</b>

(en milliers de dollars) (non audité)	Note 14	Exercice clos le 31 octobre 2011	Trimestre clos le 31 janvier 2011
<b>Résultat net selon les PCGR du Canada, tel que présenté</b>		<b>(12 213)</b>	<b>(13 473)</b>
Retraitement de l'évaluation et de la comptabilisation :			
Avantages du personnel	3 b)	526	132
Participations ne donnant pas le contrôle		3 059	853
		3 585	985
Incidence fiscale de tous les retraitements	3 b)	(146)	(37)
<b>Total des retraitements</b>		<b>3 439</b>	<b>948</b>
<b>Résultat net selon les IFRS</b>		<b>(8 774)</b>	<b>(12 525)</b>
<b>Résultat par action de base et dilué selon les PCGR du Canada, tel que présenté</b>		<b>(0,32)</b>	<b>(0,36)</b>
Incidence des retraitements selon les IFRS sur le résultat net		0,01	0,01
<b>Résultat par action de base et dilué attribuable aux actionnaires selon les IFRS</b>		<b>(0,31)</b>	<b>(0,35)</b>

(en milliers de dollars) (non audité)	Note 14	Exercice clos le 31 octobre 2011	Trimestre clos le 31 janvier 2011
<b>Résultat global selon les PCGR du Canada, tels que présenté</b>		<b>(18 918)</b>	<b>(17 326)</b>
Total des retraitements du résultat net		3 439	948
Différences touchant le résultat global :			
Variation de la juste valeur des options de vente détenues par les participations ne donnant pas le contrôle	3 a) iii)	(2 447)	—
Perte actuarielle	3 b)	220	—
Incidence fiscale de tous les retraitements	3 b)	(66)	—
Montant cumulé des écarts de change	3 b)	21	29
		(2 272)	29
<b>Résultat global selon les IFRS</b>		<b>(17 751)</b>	<b>(16 349)</b>

Les ajustements liés à la transition mentionnés précédemment n'ont pas eu d'incidence sur le montant présenté des flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles ni sur le montant des flux de trésorerie liés aux activités d'investissement et de financement. De plus, la transition des PCGR du Canada antérieurs aux IFRS n'a pas eu d'incidence importante sur les composantes du tableau des flux de trésorerie intermédiaire consolidé condensé de la société pour le trimestre clos le 31 janvier 2011 ni sur celles de l'état des flux de trésorerie consolidé pour l'exercice clos le 31 octobre 2011.

## Note 15 INFORMATIONS ANNUELLES ADDITIONNELLES À FOURNIR SELON LES IFRS

Certaines informations qui doivent être fournies dans les états financiers annuels préparés selon les IFRS et qui n'étaient pas incluses dans les états financiers annuels consolidés les plus récents de la société préparés selon les PCGR du Canada antérieurs ont été incluses dans ces états financiers intermédiaires condensés.

Certaines informations qui sont normalement incluses dans les états financiers annuels consolidés préparés selon les IFRS ont été omises ou condensées, étant donné que la société ne considère pas cette information comme importante pour la compréhension des états financiers intermédiaires consolidés condensés.

### CLIENTS ET AUTRES DÉBITEURS

	31 octobre 2011	1 <sup>er</sup> novembre 2010
	\$	\$
Créances-clients	71 954	75 351
Impôts à recevoir	15 647	26 296
Autres montants à recevoir	36 399	45 297
	<b>124 000</b>	<b>146 944</b>

Les montants présentés dans l'état de la situation financière ne tiennent pas compte des provisions pour créances douteuses. Une provision pour perte de valeur est établie si un événement générateur de pertes identifié révèle, d'après l'expérience antérieure, une réduction de la recouvrabilité des flux de trésorerie. Par le passé, la société n'a pas subi de pertes importantes à l'égard de ses créances-clients et, à ce titre, la variation des provisions pour créances douteuses d'une période à l'autre, a été stable.

### IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Flotte	Équipement d'aéronefs	Équipement et mobilier de bureau	Édifices et améliorations locatives	Totaux
	\$	\$	\$	\$	\$
<b>Coût</b>					
Solde au 1 <sup>er</sup> novembre 2010	194 181	93 150	77 263	41 455	406 049
Ajouts	20 772	2 424	4 617	4 800	32 613
Cessions	—	—	(13 303)	—	(13 303)
Écart de change	—	—	(229)	(287)	(516)
<b>Solde au 31 octobre 2011</b>	<b>214 953</b>	<b>95 574</b>	<b>68 348</b>	<b>45 968</b>	<b>424 843</b>
<b>Amortissement cumulé et dépréciation cumulée</b>					
Solde au 1 <sup>er</sup> novembre 2010	157 315	73 167	63 115	24 076	317 673
Dépréciation	19 756	4 227	6 860	3 397	34 240
Cessions	—	—	(13 303)	—	(13 303)
Écart de change	—	—	(141)	(146)	(287)
<b>Solde au 31 octobre 2011</b>	<b>177 071</b>	<b>77 394</b>	<b>56 531</b>	<b>27 327</b>	<b>338 323</b>
<b>Valeur comptable nette au 31 octobre 2011</b>	<b>37 882</b>	<b>18 180</b>	<b>11 817</b>	<b>18 641</b>	<b>86 520</b>

GOODWILL ET IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

	Goodwill \$	Logiciels \$	Marques de commerce \$	Listes de clients \$	Totaux \$
<i>Coût</i>					
Solde au 1 <sup>er</sup> novembre 2010	112 454	89 432	14 687	12 040	228 613
Ajouts	—	22 252	213	209	22 674
Cessions	—	(10 870)	—	—	(10 870)
Écart de change	(2 959)	(230)	(206)	(104)	(3 499)
<b>Solde au 31 octobre 2011</b>	<b>109 495</b>	<b>100 584</b>	<b>14 694</b>	<b>12 145</b>	<b>236 918</b>
<i>Amortissement cumulé et dépréciation cumulée</i>					
Solde au 1 <sup>er</sup> novembre 2010	—	60 126	—	5 569	65 695
Dépréciation	—	8 241	—	1 316	9 557
Cessions	—	(36)	—	—	(36)
Écart de change	—	(125)	—	(15)	(140)
<b>Solde au 31 octobre 2011</b>	<b>—</b>	<b>68 206</b>	<b>—</b>	<b>6 870</b>	<b>75 076</b>
<b>Valeur comptable nette au 31 octobre 2011</b>	<b>109 495</b>	<b>32 378</b>	<b>14 694</b>	<b>5 275</b>	<b>161 842</b>

La valeur comptable totale du goodwill et des marques de commerce répartie à chaque UGT se présente comme suit :

	31 octobre 2011		1 <sup>er</sup> novembre 2010	
	Goodwill \$	Marques de commerce \$	Goodwill \$	Marques de commerce \$
Canada – Royaume-Uni – Pays-Bas*	63 483	14 683	63 911	14 671
France *	35 687	—	41 433	—
Autres *	10 325	11	7 110	16
<b>Valeur comptable nette au 31 octobre 2011</b>	<b>109 495</b>	<b>14 694</b>	<b>112 454</b>	<b>14 687</b>

\* UGT individuelles multiples

Selon les normes comptables, la société soumet chaque année la valeur comptable du goodwill à un test de dépréciation. Au 31 octobre 2011, le test a été réalisé selon la valeur d'utilité, pour établir si la valeur comptable du goodwill de chaque UGT correspondait à la valeur actuelle nette des flux de trésorerie futurs générés par les actifs des UGT.

Les principales hypothèses utilisées pour calculer la valeur d'utilité touchent les taux d'actualisation, les taux de croissance des revenus et des coûts et les dépenses d'investissement requises au cours de l'exercice. Le calcul des taux d'actualisation repose sur les circonstances propres à la société et découle du coût moyen pondéré du capital. Le coût moyen pondéré du capital tient compte de la dette et des capitaux propres. Le coût des capitaux propres correspond au rendement prévu des placements réalisés par les investisseurs dans la société tandis que le coût de la dette est fondé sur les emprunts portant intérêt dont la société doit assurer le service. Le risque propre aux secteurs est pris en compte en appliquant des facteurs bêta individuels. Les facteurs bêta sont évalués annuellement d'après les données du marché disponibles qui ont été publiées. Au 31 octobre 2011, le taux d'actualisation avant impôts utilisé pour les tests de dépréciation était de 11,2 %. La société établit des prévisions de flux de trésorerie d'après les budgets annuels approuvés les plus récents et les plans triennaux des activités pertinentes. Les prévisions de flux de trésorerie tiennent compte du risque lié à chaque actif ou à chaque UGT. Les prévisions de flux de trésorerie pour une période supérieure à cinq ans sont extrapolées selon des taux de croissance estimés qui ne dépassent pas les taux de croissance à long terme moyens des marchés visés. Le taux de croissance est fondé sur la tendance du secteur. Le taux de croissance utilisé aux fins des tests de dépréciation s'établissait à 3 % au 31 octobre 2011.

Le 31 octobre 2011, la société a effectué le test annuel de dépréciation du goodwill et aucune dépréciation n'a été relevée. La direction est d'avis qu'aucun changement important des hypothèses clés utilisées dans le calcul de la juste valeur des UGT ne pourrait avoir comme incidence d'obtenir des valeurs comptables par UGT supérieures aux justes valeurs calculées, à l'exception d'une UGT en France. Cette UGT, qui comprend des voyagistes expéditifs et un réseau d'agences de voyages, génère un pourcentage important de ses revenus de la vente de produits à destination de pays de l'Afrique du Nord, dont la Tunisie, le Maroc et l'Égypte. Au moment de déterminer les hypothèses pour l'évaluation de cette UGT, la direction a, entre autres, considéré les incidences sur ses résultats futurs que pourraient avoir le climat politique qui règne actuellement dans certains pays d'Afrique du Nord ainsi que la conjoncture économique actuelle en Europe. La juste valeur calculée pour cette UGT était plus élevée que sa valeur comptable, qui comprend un montant de 30 639 \$ au titre du goodwill. Ainsi, un changement dans les hypothèses utilisées pourrait résulter en une dépréciation du goodwill de cette UGT. En outre, si la situation d'instabilité politique dans certains pays d'Afrique du Nord ne se rétablit pas à moyen terme, les conclusions pourraient être différentes.

Au 31 octobre 2011, la société a effectué son test annuel de dépréciation de ses marques de commerce et aucune dépréciation n'a été relevée.

**PROVISION POUR REMISE EN ÉTAT DES AÉRONEFS LOUÉS**

	\$
<b>Solde au 1<sup>er</sup> novembre 2010</b>	30 709
Provisions supplémentaires et désactualisation	16 639
Montants imputés à la provision	(11 348)
Montants inutilisés repris	(1 992)
Écart de change	(690)
<b>Solde au 31 octobre 2011</b>	<b>33 318</b>
Provisions courantes	19 088
Provisions non courantes	14 230
<b>Solde au 31 octobre 2011</b>	<b>33 318</b>

La provision pour remise en état des aéronefs loués est liée à l'entretien des aéronefs loués et aux pièces de rechange utilisées par les transporteurs aériens de la société dans le cadre des contrats de location simple.

**AVANTAGES DU PERSONNEL**

La société offre des ententes de retraite à prestations définies à certains membres de la haute direction et des régimes de retraite à cotisations définies à certains membres du personnel. Certains membres du personnel non canadiens détiennent aussi des avantages postérieurs à l'emploi. Le coût des prestations futures des membres du personnel est comptabilisé dans les périodes au cours desquelles les membres du personnel s'assurent des droits à prestations.

Les régimes de retraite à prestations définies à l'intention de certains membres de la haute direction prévoient le versement de prestations basées sur le nombre d'années de service admissibles et la moyenne des gains admissibles des cinq années pour lesquelles les gains admissibles du participant étaient les plus élevés. Les avantages postérieurs à l'emploi à l'intention de certains membres du personnel non canadiens comprennent une prestation versée à la date de départ à la retraite des membres du personnel admissibles. Ces régimes ne sont pas capitalisés, cependant, afin de garantir ses obligations au titre des régimes de retraite à prestations définies, la société a émis une lettre de crédit au fiduciaire au montant de 31 973 \$ [voir note 5]. La société mesure l'obligation au titre des prestations constituées chaque année en date du 31 octobre à l'aide d'une estimation actuarielle.

Le tableau qui suit présente un rapprochement des variations de l'obligation au titre des prestations définies et de l'obligation au titre des avantages postérieurs à l'emploi.

	Avantages de retraite \$	Autres avantages \$	Totaux \$
<b>Valeur actuelle des obligations au 1<sup>er</sup> novembre 2010</b>	25 325	1 599	26 924
Coût des services rendus au cours de la période	961	108	1 069
Coût financier	1 231	49	1 280
Prestations versées	(715)	—	(715)
Perte actuarielle sur l'obligation	(220)	—	(220)
Écart de change	—	(31)	(31)
<b>Valeur actuelle des obligations au 31 octobre 2011</b>	<b>26 582</b>	<b>1 725</b>	<b>28 307</b>

IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT

Les principales composantes de la charge d'impôt pour l'exercice clos le 31 octobre 2011 sont les suivantes :

État des résultats consolidé		\$
<b>Exigibles</b>		
Impôts sur le résultat exigibles		7 176
Ajustement des impôts à payer pour les exercices antérieurs		(176)
		7 000
<b>Différés</b>		
Liés aux différences temporelles		(11 894)
Économies fiscales non comptabilisées		238
		(11 656)
<b>Charge d'impôt</b>		<b>(4 656)</b>

  

État du résultat global consolidé		\$
<b>Différés</b>		
Variation de la juste valeur des dérivés désignés comme couvertures des flux de trésorerie		1 722
Variation des régimes à prestations définies – Gain actuariel sur l'obligation		66
<b>Charge d'impôt</b>		<b>1 788</b>

Le rapprochement des impôts sur le résultat, calculés selon les taux d'impôt prévus par la loi au Canada, et de la charge d'impôt se présentait comme suit pour l'exercice clos le 31 octobre 2011 :

	%	\$
Impôts sur le résultat au taux prévu par la loi	28,7	(3 848)
Augmentation (diminution) découlant de ce qui suit :		
Effet des écarts de taux d'imposition nationaux et étrangers	23,0	(3 083)
Éléments non déductibles (non imposables)	(12,8)	1 719
Économies fiscales non comptabilisées	(1,8)	238
Ajustements d'exercices antérieurs	1,3	(176)
Incidence découlant d'écarts de taux sur les éléments temporaires	(1,1)	144
Autres	(2,6)	350
	34,7	(4 656)

L'impôt différé tient compte de l'incidence fiscale nette des différences temporelles entre la valeur des actifs et des passifs à des fins comptables et à des fins fiscales. Les principales composantes des actifs et des passifs d'impôt différé étaient comme suit :

	État de la situation financière consolidé		État des résultats consolidé
	Au 31 octobre 2011	Au 1 <sup>er</sup> novembre 2010	2011
	\$	\$	\$
Pertes d'impôt différé	15 516	6 362	9 154
Excédent de la base fiscale sur la valeur comptable des :			
Immobilisations corporelles et logiciels	(7 772)	(11 289)	3 517
Immobilisations incorporelles, moins les logiciels	(4 628)	(4 906)	278
Instruments financiers dérivés	(596)	465	661
Autres actifs financiers et autres actifs	(2 827)	(2 292)	(535)
Provisions	2 447	4 170	(1 723)
Avantages du personnel	7 872	7 502	426
Autres passifs financiers et autres passifs	2 437	2 559	(122)
	12 449	2 571	11 656
Actifs d'impôt différé	26 723	15 047	
Passifs d'impôt différé	(14 274)	(12 476)	
	12 449	2 571	

